



HAL
open science

Généalogie gasconne de Bernard Larché et Marguerite Lagardère

Émilien Larché

► **To cite this version:**

Émilien Larché. Généalogie gasconne de Bernard Larché et Marguerite Lagardère. Histoire. 2020. dumas-03018379

HAL Id: dumas-03018379

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03018379v1>

Submitted on 22 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

UNIVERSITE DE NIMES



**DIPLÔME UNIVERSITAIRE
GENEALOGIE ET HISTOIRE DES FAMILLES
(à distance)**

**Généalogie gasconne
de
Bernard LARCHE et Marguerite LAGARDERE**

Présentée par Emilien LARCHE

Sous la direction de Stéphane COSSON

Année 2019-2020

Remerciements

Je tiens à remercier tous les professeurs du cursus du D.U. qui m'ont conforté dans mon choix d'exercer la généalogie et en particulier Monsieur Stéphane COSSON pour sa disponibilité, pour sa promptitude à répondre à mes interrogations et pour l'ensemble des cours qu'il a mis à notre disposition.

Je tiens aussi à remercier le personnel des Archives de la Gironde, pour sa disponibilité, et pour avoir rouvert leurs locaux rapidement après le déconfinement. J'exprime plus particulièrement ma gratitude à Madame Stéphanie Devau responsable de la salle de lecture pour sa compréhension et sa réactivité par rapport à l'importance de mon sujet d'étude et pour m'avoir facilité l'accès aux documents souhaités malgré les circonstances sanitaires exceptionnelles.

Je remercie également les secrétaires de mairie pour leur disponibilité et leur amabilité lors de mes visites parfois à l'improviste.

Enfin, je remercie chaleureusement mes parents, qui m'ont soutenu et permis d'effectuer ce projet de cursus complémentaire à celui de mon Master d'Histoire, et je remercie non seulement Bernard Larché et Marguerite Lagardère, le couple de base à mon étude généalogique, mais aussi tous mes ancêtres de la branche paternelle et maternelle, sans lesquels vous ne seriez pas en train de lire ces mots.

Table des matières

I.	SCHEMA DE LA LIGNEE AGNATIQUE.....	6
II.	GEOGRAPHIE LOCALE.....	7
A.	<i>Présentation de la commune du mariage de Bernard LARCHE et Marguerite LAGARDERE : Saint-Michel-de-Castelnaud</i>	7
B.	<i>Captieux, chef-lieu de canton</i>	13
C.	<i>Implantation des principaux villages rencontrés</i>	15
III.	Bernard LARCHE et Marguerite LAGARDERE.....	16
A.	<i>Bernard LARCHE</i>	16
B.	<i>Marguerite LAGARDERE</i>	17
C.	<i>Leur mariage et leurs enfants</i>	18
IV.	LES DESCENDANTS DE BERNARD LARCHE ET MARGUERITE LAGARDERE	21
A.	<i>Jean LARCHE et Catherine AUBA</i>	21
1.	Jean LARCHE	21
2.	Catherine AUBA	21
3.	Leur mariage, leurs enfants, leurs domiciles	23
B.	<i>Pierre LARCHE et Jeanne BOUIC</i>	26
1.	Pierre LARCHE.....	26
2.	Jeanne BOUIC	27
3.	Leur mariage, leurs enfants, leurs domiciles	28
C.	<i>Jean LARCHE</i>	31
V.	LES ASCENDANTS DE BERNARD LARCHE.....	37
A.	<i>François LARCHE et Jeanne CAMEDESCASSE</i>	37
1.	François LARCHE.....	37
2.	Jeanne CAMEDESCASSE	38
3.	Leur mariage, leurs enfants	40
B.	<i>Pierre LARCHE et Marguerite MIRAMBET</i>	41
1.	Pierre LARCHE.....	41
2.	Marguerite MIRAMBET	42
3.	Leur mariage, leurs enfants	44
C.	<i>François LARCHE et Marie (ou Jeanne) LABOYRIE</i>	45
1.	François LARCHE.....	45
2.	Marie (Jeanne) LABOYRIE	46
3.	Leur mariage, leurs enfants, leur domicile	47
D.	<i>Estienne LARCHE et Catherine DAUSA(N)</i>	49
1.	Estienne LARCHE.....	49
2.	Catherine DAUSA(N)	50
3.	Leur mariage, leurs enfants	50
E.	<i>Esteben LARCHE et Jeanne (de) PARATGE</i>	52
1.	Esteben LARCHE et Jeanne PARATGE.....	52
2.	Leurs enfants	52

VI.	LE NOM ET LES PRENOMS.....	53
A.	<i>"LARCHE" prononciation Larché.....</i>	<i>53</i>
B.	<i>Les prénoms retrouvés dans ce mémoire.....</i>	<i>54</i>
VII.	BILAN DES DIFFICULTES RENCONTREES.....	55
VIII.	CONCLUSION	57
IX.	RELEVÉ DES SOURCES	58
	ANNEXES.....	59

INTRODUCTION

Léonard de Vinci a dit : "Tout obstacle renforce la détermination. Celui qui s'est fixé un but n'en change pas."

Ces mots de Léonard de Vinci peuvent être la devise de tout bon chercheurs et donc de tous généalogistes.

En juillet 2018, j'ai décidé de commencer l'arbre généalogique de ma famille (côté paternel) afin de connaître mes ancêtres "Larché". Ayant débuté en autodidacte, j'ai trouvé les premières informations grâce au livret de famille de mon arrière-grand-père Pierre Larché marié à Jeanne Bouic. Par la suite, j'ai cherché les actes de naissances sur le site des archives départementales. A la fin du mois d'août 2018, je suis arrivé à la naissance de François Larché en 1780. Cette expérience de généalogie a été vécue comme une révélation de mon avenir professionnel. Tout d'abord elle est liée à ma plus grande passion l'histoire et principalement connaître la vie de nos ancêtres, de plus la généalogie demande une polyvalence très stimulante dans un développement professionnel. Durant mon année universitaire 2018-2019, je me suis renseigné sur les formations existantes pour devenir généalogiste. Les enseignements dispensés par l'Université de Nîmes m'ont permis d'évaluer les champs de compétences que je devais posséder pour devenir généalogiste.

A la fin de ma Licence d'Histoire je décidais de faire un Master d'Histoire sur "les trajectoires des familles juives bordelaises sous l'occupation". Ceci avec le souhait de mettre en corrélation le mémoire de DU de généalogie et celui du Master. Dès mes premières recherches généalogiques sur la famille centrale de mon mémoire du Master, la famille Benzacar, je me suis retrouvé bloqué en 1780 car c'est leur arrivée en France et à Bordeaux. La famille Benzacar est originaire du Portugal, ce qui complique les recherches.

Dans l'intérêt d'un exercice complet du métier de généalogiste, j'ai décidé de ne pas faire mon mémoire de généalogie sur la famille Benzacar.

Monsieur Cosson nous ayant prévenu lors de la réunion de la rentrée de ne pas changer de famille d'étude, pour éviter de perdre du temps dans la réalisation de mon mémoire, j'ai donc décidé de reprendre les recherches généalogiques entreprises en 2018. Ceci avec la chance d'avoir un couple qui s'est marié entre 1833 et 1842, à savoir Bernard Larché et Marguerite Lagardère mariés le 21 mars 1833.

Au début du cursus de formation j'ignorais la pluralité des sources à la disposition des généalogistes.

Aujourd'hui ce mémoire de généalogie ne s'inscrit pas seulement dans un simple travail universitaire, mais comme un véritable devoir de mémoire.

Petite notice explicative pour la lecture du mémoire :

- L'inventaire des actes de naissances, de mariages et de décès sont centralisés dans un tableau récapitulatif en annexe 1 dans lequel sont indexés les cotes mais aussi le type de document et les mairies de leur provenance pour les actes non disponibles aux archives départementales.
- Les actes figurant dans cet inventaire sont notés par "*" dans le corps du mémoire.

- AD 33 : Archives Départementale de la Gironde
- AD 40 : Archives Départementale des Landes
- AD 47 : Archives Départementale du Lot et Garonne

I. SCHEMA DE LA LIGNEE AGNATIQUE

Esteben LARCHE

+ Jeanne de PARATGE

Marié ?

Estienne LARCHE (1695- 1756)

+ Catherine DAUSAN (?-?)

Mariés le 08 juin 1713

François LARCHE (1724 -1791)

+ Marie (Jeanne) LABOYRIE (?-?)

Mariés le 22 juin 1742

Pierre LARCHE (1751 -1812)

+ Marguerite MIRAMBET (175?-1814)

Mariés le 06 février 1773

François LARCHE (1780-1844)

+ Jeanne CAMDESCASSE (1777-1815)

Mariés le 21 avril 1796

Bernard LARCHE (1810-1845)

+ Marguerite LARGARDERE (1814-1884)

Mariés le 21 mars 1833

Jean LARCHE (1837-1890)

+ Catherine AUBA (1846-1922)

Marié le 11 août 1867

Pierre LARCHE (1869-1930)

+ Jeanne BOUIC (1875-1956)

Marié le 19 mai 1892

Jean LARCHE (1896-1915)

II. GEOGRAPHIE LOCALE

A. Présentation de la commune du mariage de Bernard LARCHE et Marguerite LAGARDERE : Saint-Michel-de-Castelnau



Photo d'Emilien Larché (mai 2020)

La commune de Saint-Michel-de-Castelnau est appelée *Sent Miquèu de Castèthnau* en gascon.

C'est un village de Nouvelle Aquitaine, situé en Sud-Gironde, à environ 80 km au sud-est de Bordeaux, code postal 33840.

Jusqu'en 2015, la commune était rattachée au canton de Captieux, et intégrée depuis à la Communauté des Communes du Bazadais siégeant à Bazas. Auparavant cette commune dépendait de la Communauté des Communes de Captieux-Grignols. La commune fait partie du Pays des Landes de Gascogne ainsi que du Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

La population en 2016 est de 230 habitants et la superficie communale est de 42,61 km². Les habitants sont appelés Saint-Michelois et Saint-Micheloise.



Cartes topographique de la France et de Gironde
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Michel-de-Castelnau#G%C3%A9ographie>



Saint-Michel-de-Castelnau - Carte extraite de Google Maps

Saint-Michel-de-Castelnau est un village du sud Gironde aux confins du département, proche des Landes (6 kms) et du Lot et Garonne (6 kms).

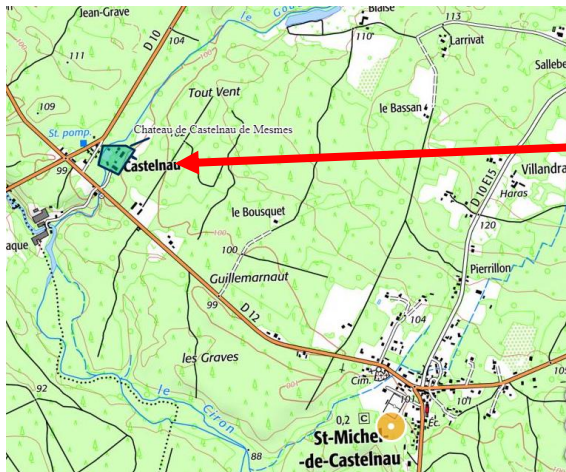
Le village est cerné par la forêt de pins, sa principale richesse.

Un peu d'histoire...

Le Château

L'histoire de Saint-Michel-de-Castelnau est centrée sur le Château de Castelnau de Mesmes dont ne subsistent aujourd'hui que des traces de fondations et des souterrains.

Au 13^{ème} siècle, le château se situait sur des terres appartenant au seigneur Bertrand de Mames. Le Château a été édifié le long d'un petit ruisseau le Goua-Sec qui se jette dans le Ciron, rivière principale du Sud Gironde, affluent de la Garonne.



Château de Castelnau Mesmes

Carte extraite de Géoportail

Au début du 19^{ème} siècle une tour du château fut aménagée en haut fourneau afin d'établir une fonderie. La fonderie de Castelnau fonctionna de 1820 à 1860. Le Château, souffrant du manque d'entretien, fut démoli entre 1934 et 1937 par le propriétaire de l'époque, M Salavert.



Dessin de Léo Drouyn qui visita la fonderie avant sa fermeture.

Extrait de *La Guienne anglaise : Histoire et description des villes fortifiées, forteresses et châteaux, construits dans la Gironde pendant la domination anglaise.*

François Joseph Léo Drouyn est né à Izon en Gironde le 12 juillet 1816 et mort à Bordeaux le 4 août 1896. Il est archéologue, peintre, dessinateur et graveur français. Il a rédigé entre autre *La Guienne anglaise : histoire et description des villes fortifiées, forteresses et châteaux, construits dans la Gironde pendant la domination anglaise,*

L'Eglise

L'église Saint Michel a été reconstruite à partir de 1868.



Photo Emilien Larché (mai 2020)

Cette église aurait existé dès l'époque romane, mais en 1868 elle a été presque entièrement reconstruite. La façade conserve dans sa partie basse quelques éléments anciens, dont le portail du XVI^{ème} siècle. A la simple nef, terminée à l'est par un chevet semi-circulaire (décrite par Léo Drouyn lors de son passage en avril 1866), s'est substitué un édifice qui présente la forme d'une croix avec un transept bien marqué et un chevet polygonal.

En creusant les nouvelles fondations de l'église, il a été trouvé par l'artisan chargé des travaux un cercueil en pierre contenant un vase de terre, une paire d'éperons en cuivre doré et un Christ. L'artisan garda le Christ et les éperons. Ses enfants devenus orphelins voulurent vendre ses objets en 1883. C'est ainsi que ces objets furent recensés dans les Actes de la Société archéologique de Bordeaux.

Un peu d'économie...

La papèterie du Ciron de Saint-Michel-de-Castelnaud

Situé au cœur des forêts de pins, il était normal d'implanter au XIX^{ème} siècle une papèterie sur les bords du Ciron. Quatre papèteries furent construites sur les bords de cette rivière. La papèterie du Ciron a été la dernière en activité. Elle ferma en 2012, après des années de difficultés. Elle était située face aux ruines du Château de Mesmes dans le quartier de Castelnaud.

Cette usine était le cœur de l'économie du village. Aujourd'hui le village ne comporte que quelques artisans, et l'épicerie locale est fermée.



La papèterie du Ciron



Journal *Sud-Ouest* Le site des Papeteries du Ciron en attente de reprise d'activité. ©
Crédit photo : Archives Frédérique Gallitre

La démographie

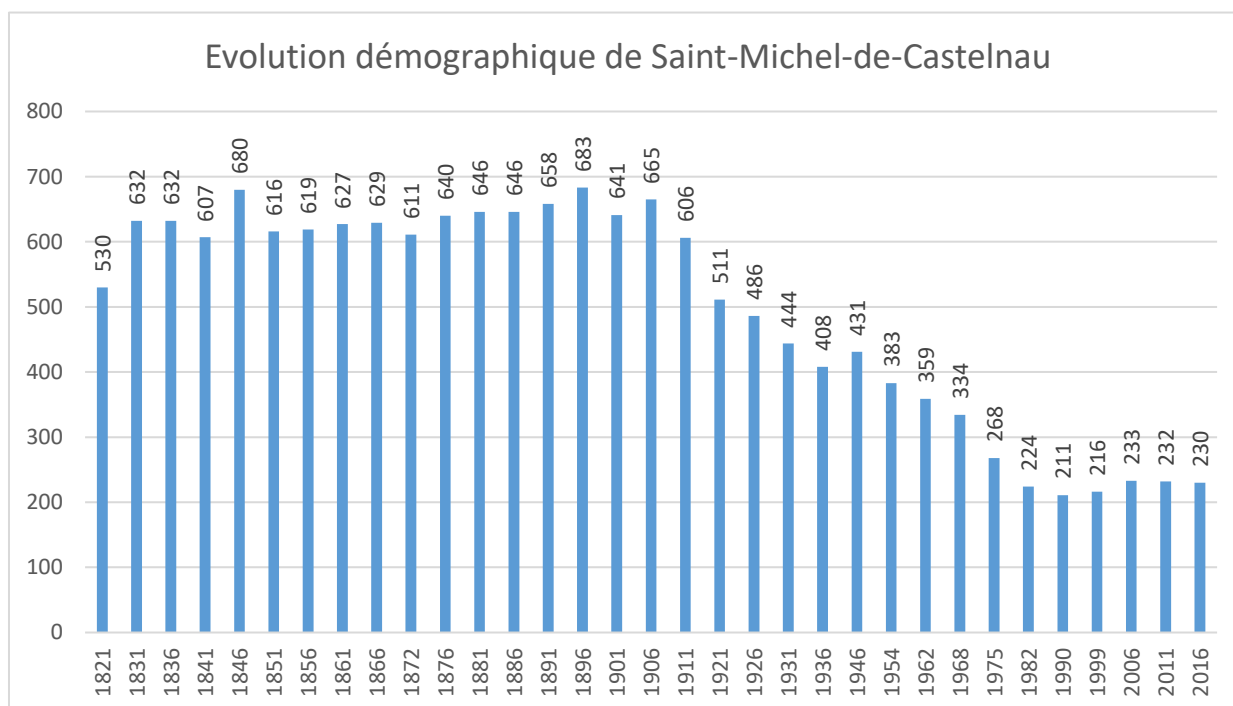
Le code Insee est 33450

De 1820 à 1926 les données sont extraites des archives du recensement AD 33- 6 M 268/1 (1820-1926). Cependant après 1821, on ne trouve que 1891. Les données de cet intervalle sont issues des informations Cassini –EHESS et non des AD 33.

De 1931 à 1962, les données sont également issues des informations Cassini¹

De 1968 à 2016, les données sont issues des archives INSEE²

,



¹ http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=33678

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-33450>

B. Captieux, chef-lieu de canton

En gascon, le nom de la commune est *Capsiuts*.

Captieux est un ancien chef-lieu de Canton regroupant les communes d'Escaudes, Giscos, Goulade, Lartigue et Saint-Michel-de-Castelnau.

La commune comptait en 2017, 1281 habitants, les capsylvains et les capsylvaines.



Carte extraite de Google Maps

Captieux, commune limitrophe du département des Landes, a longtemps été placée sur un axe majeur pour rejoindre l'Espagne. C'est en particulier Napoléon qui a élargi la voie pour faire passer l'armée en route vers l'Espagne, et a donné le nom de route impériale numéro 10. Captieux est également une étape officielle sur la voie de Vézelay, chemin de St Jacques de Compostelle.

À la Révolution, la paroisse Saint-Martin de Captieux forme la commune de Captieux.

De 1817 à 1836, la commune d'Escaudes est rattachée à la commune de Captieux et devient Captieux-et-Escaudes. En 1836, par démembrement, Escaudes redevient une commune.

Les armoiries de Captieux



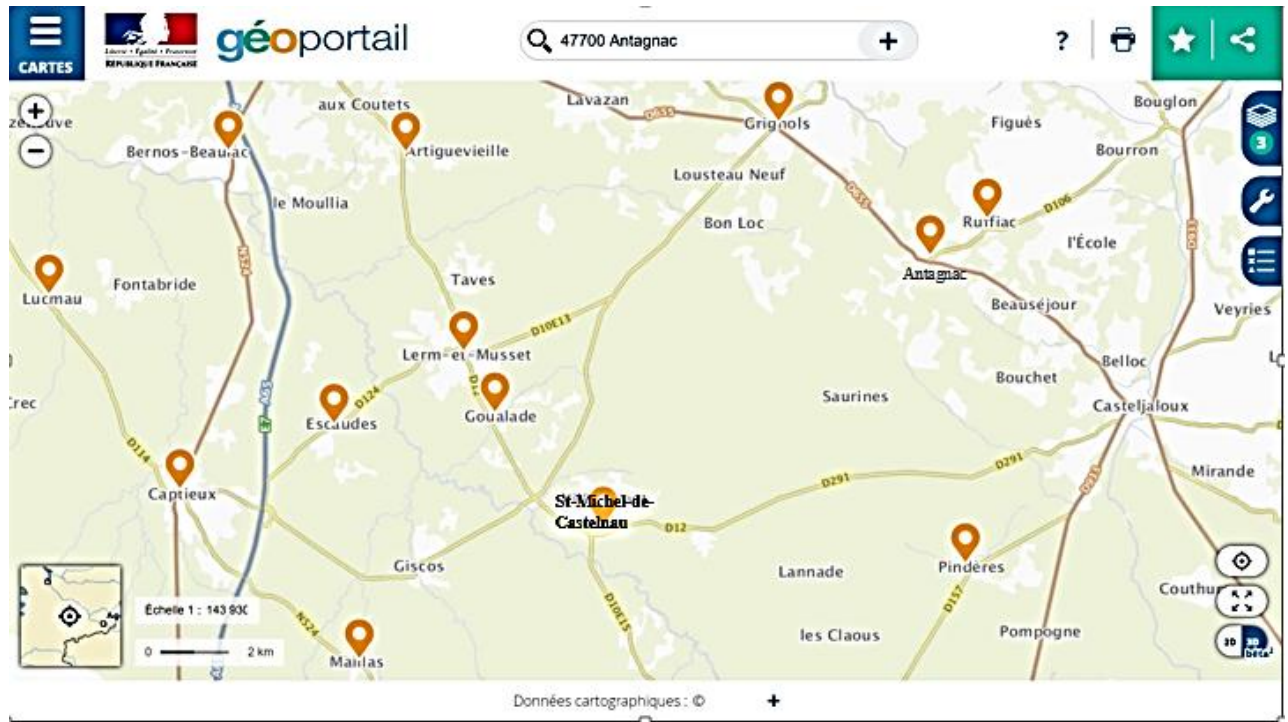
Les armoiries de Captieux se blasonnent ainsi :
D'argent à l'écureuil de gueule contourné grimpant sur une branche en barre du même, mouvant de la pointe et du bas senestre, surmonté d'une branche de pin de cinq touffes d'aiguilles de sable ployée en barre et en fasce, mouvant de l'angle senestre du chef et se terminant par une pigne de gueule en chef à dextre, de l'inscription CAPUT SYLVARUM ("La tête de la forêt") sur deux lignes en lettres capitales de sable.

C. Implantation des principaux villages rencontrés

Sur cette carte on peut trouver tous les villages nommés dans la suite du mémoire.

On peut observer une réelle endogamie géographique.

Les villes les plus éloignées l'une de l'autre Lucmau-Ruffiac sont environ à une distance de 30 kilomètres.



Carte établie grâce à Géoportail

III. Bernard LARCHE et Marguerite LAGARDERE

Date du mariage : 21 mars 1833 à Saint-Michel-de-Castelnau * (Gironde)

A. Bernard LARCHE

Bernard Larché est né le 16 octobre 1810 à Escaudes* (Gironde) au lieu-dit Naboudic et il est décédé le 20 mai 1945 à Saint-Michel-de-Castelnau lieu-dit Larrivat*.

Il est le fils de François Larché (1780-1844) et Jeanne Camedescasse (1777-1815).

Dans l'acte de naissance, il est noté que le parrain est Bernard Lartigue âgé de 28 ans, laboureur à Escaudes, sa marraine est Marie Larché. Les témoins mentionnés dans son acte de naissance sont Bernard Lartigue et Pierre Paillaugue âgé de 24 ans, laboureur à Escaudes. Bernard Larché est déclaré par son père François, mais ni lui ni les témoins ne savent signer.

Bernard Lartigue est l'époux de Marguerite Larché tante de Bernard Larché, et Marie Larché est probablement sa tante.

Dans l'acte de décès, les témoins sont Raymond Escat cultivateur âgé de 27 ans et Jean Léglise menuisier de 29 ans.

Bernard Larché à trois frères :

- Pierre Larché né le 30 août 1802 à Escaudes* (12 fructidor en l'an 10 de la République) et décédé le 26 août 1805* à Escaudes.
- Jean Larché né le 17 octobre 1805 à Escaudes* (25 Vendémiaire en l'an 14 de la République)
- Barthélémy Larché né le 6 novembre 1813* à Escaudes. Il s'est marié à Giscos le 23 mai 1844* avec Marie Léglise³ née le 16 février 1825 à Giscos⁴. Il est domestique à Giscos. Marie Léglise est un enfant naturel de père inconnu, et sa mère est Jeanne Dudon.

³ AD 33 - 4 E 7474 vue 5/9

⁴ AD 33 - 4- E 7466 vue 3/8

Profession de Bernard : Lors de son mariage Bernard Larché est cultivateur.

N'ayant pas pu accéder aux archives de recensement, je ne sais pas s'il a eu d'autres professions, ni les différents domiciles (archives disponibles qu'à partir de 1891 pour cette commune).

B. Marguerite LAGARDERE

Marguerite Lagardère est née le 1^{er} mai 1814 à Saint-Michel-de-Castelnau*. Elle est décédée le 21 février 1894 à Goulade* (Gironde) elle a été notée cultivatrice. Les témoins de son décès sont Jean Bouic âgé de 39 ans, et Pierre Delhommes âgé de 72 ans, tous deux cultivateurs à Goulade.

Marguerite Lagardère est la fille de Arnaud Lagardère, né le 16 août 1776 à Maillas* (Landes), décédé le 15 avril 1833 à Saint-Michel-de-Castelnau* et de Jeanne Françoise Lavigne née le 21 mars 1786 à Lerm*, décédée le 22 juin 1847 à Saint-Michel-de-Castelnau*. Arnaud Lagardère est veuf de Catherine Michot avec qui il a eu deux enfants de sexe féminin. Arnaud et Jeanne-Françoise se sont mariés à Saint-Michel-de-Castelnau le 19 août 1805*.

Lors du mariage de leur fille Marguerite, ils demeuraient lieu du Mineur à Saint-Michel-de-Castelnau.

Dans son acte de naissance Marguerite a pour parrain Guillaume Dubourg, cependant elle n'a pas de marraine connue. A la naissance de Marguerite, son père exerce la profession de laboureur. Le nom de famille de Jeanne Lavigne est orthographié Lavinne. Les témoins de sa naissance sont Barthélémy Cardoit âgé de 29 ans, brassier et Bertran Gaudins âgé de 36 ans, également brassier. Le père comme les témoins ne savent pas signer.

Un brassier dans le sud-ouest est un ouvrier agricole travaillant de ses bras.

Dans le recensement de Goulade de 1891⁵, elle est mentionnée résider aux Trois Chênes, et elle est chef de ménage. Dans la même demeure il est noté un second ménage François Larrieu 46 ans journalier chef de ménage, sa femme Marie Lagardère 56 ans de

⁵ AD 33 – 6 M 179/3 vue 8/60

même profession. Mais aussi un troisième ménage composé de Jeanne Larché, 56 ans (fille de Marguerite) et de Jean Suderie 23 ans, fils de cette dernière.

Marguerite Lagardère a 5 frères et sœurs :

- Jean Lagardère né le 09 juillet 1806 à Saint-Michel-de-Castelnau* et décédé le 5 novembre 1811 à Saint-Michel-de-Castelnau*
- Marie Lagardère serait née en 1807 et décédée à 18 ans le 24 septembre 1825 à Saint-Michel-de-Castelnau*
- Jeanne Lagardère née le 31 janvier 1809 à Saint-Michel-de-Castelnau*
- Jean Lagardère et Jeanne Lagardère nés le 11 janvier 1811 à Saint-Michel-de-Castelnau*. Cette dernière est décédée le 29 octobre 1828 à Saint-Michel-de-Castelnau (sur acte décès il est mentionné Catherine)*
- Anne Lagardère née le 20 septembre 1819* et décédée le 19 novembre 1847 à Saint-Michel-de-Castelnau*.

C. Leur mariage et leurs enfants

a) Le mariage : 21 mars 1833*

Le 7 mars 1833 un contrat de mariage⁶ a été souscrit devant Pierre Duballen, notaire à Saint-Michel-de-Castelnau. Nous apprenons par ce contrat que Bernard Larché exerce la profession de cultivateur, il est domicilié au lieu de Jean d'Esteve dans la commune de Saint-Michel-de-Castelnau. La mariée est domiciliée chez ses parents lieu du Mineur dans la même commune.

En résumé (voir annexe pour la totalité du contrat) Les deux futurs époux sont soumis au régime dotal les effets civils de leur futur mariage. Ils renoncent au régime de la communauté légale. Néanmoins les futurs époux sont associés par moitié à tous les acquêts qu'ils feront pendant leur mariage, afin de pouvoir déposer de leur moitié selon leur volonté.

Marguerite Lagardère amène un legs fait par son parrain feu Guillaume Dubourg. Ce legs est composé d'un lit avec couette, traversin, couil commun rempli de plumes d'oie et de volailles, d'une contrepointe de toile piquée en laine, de rideaux, un linceul et un coffre

⁶ AD 33 - 3 E 31053

en bois de pommier ferré et fermant à clef dans un état mi-usé. De plus Arnaud Lagardère et Jeanne Lavigne s'engagent à donner le quart de leurs biens meubles et immeubles à Marguerite lors de leurs décès. Les futurs époux habiteront avec les parents de la mariée. Les témoins de ce contrat de mariage sont Jean Bachelot Maître de forge, demeurant à Saint-Michel-de-Castelnau et Jean Vigneau sabotier, demeurant à Goulade. Les mariés et parents n'ont pas signé contrairement aux deux témoins.

Lors du mariage Marguerite Lagardère est cultivatrice et mineure.

Au mariage étaient présents leurs parents François Larché, Arnaud et Jeanne Lagardère et tous trois ont donné leur consentement au mariage. Jeanne "Camescasse" (au lieu de Camedescasse) était décédée.

Dans leur acte de mariage nous apprenons que la publication des bans s'est faite les 10 et 17 mars 1733 et n'ont reçu aucune opposition. Pour ce mariage, les époux ont transmis leur acte de naissance ainsi que l'acte de décès de Jeanne "Camescasse". Les témoins du mariage sont Pierre Sagnac âgé de 29 ans, demeurant à Saint-Michel-de-Castelnau, exerçant la profession de niveleur en sable, Jean Laulan âgé de 25 ans, demeurant dans ladite commune, exerçant la profession de mouleur en sable, de nouveau Jean Vigneau, âgé de 50 ans et Jean Laulan âgé de 24 ans, mouleur en sable, demeurant à Saint-Michel également.

Il est à noter que seul Pierre Sagnac et Jean Vigneau ont su signer.

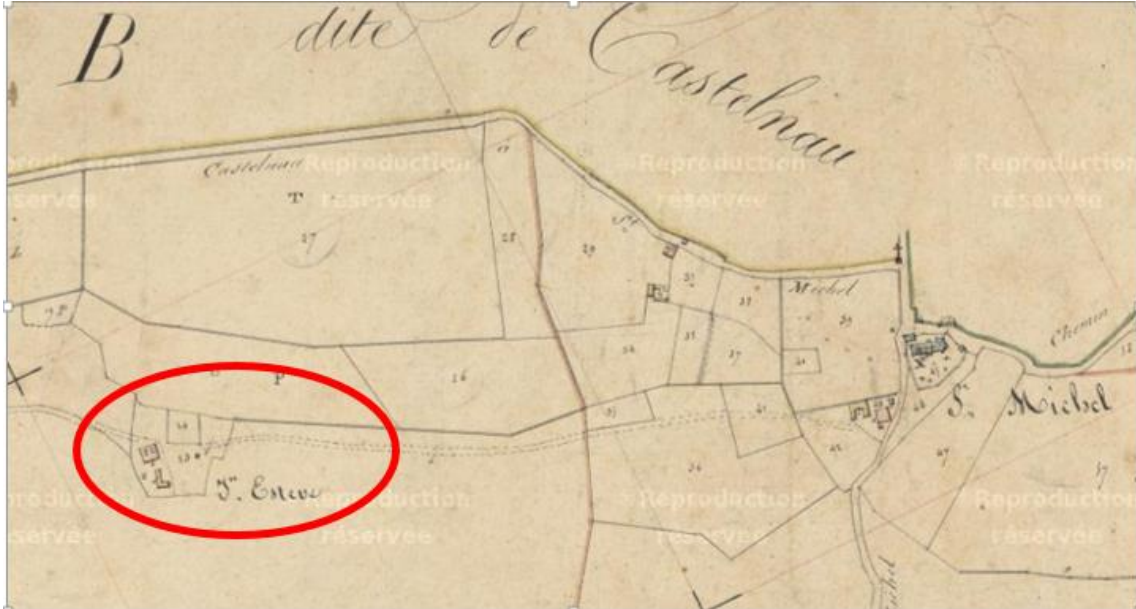
b) Leurs enfants

Ils ont eu 5 enfants nés à Saint-Michel-de-Castelnau :

- Jeanne Larché née le 29 juin 1834*
- Pierre Larché né le 9 janvier 1836*
- Jean Larché né le 27 août 1837*
- Jean Larché né le 17 mai 1841* et décédé le 27 août 1908 à Lerm* veuf de Catherine Darcos.
- Arnaud Larché né le 18 octobre 1844*

c) Leurs domiciles

Il est noté dans le contrat de mariage que les époux demeurent chez les parents de Marguerite Lagardère, lieu du Mineur à Saint-Michel-de-Castelnaud.
Lors de son mariage, Bernard réside au lieu Jean Esteve.



*Lieu Jean Estève, quartier où réside Bernard Lagardère avant son mariage.
Carte extraite du plan cadastral⁷ 1834*

En 1844, dans l'acte de naissance d'Arnaud Larché, il est inscrit que ses parents sont domiciliés : Brasserie de Jeanbon quartier de Ruis à Saint-Michel-de-Castelnaud

✧ ✧ ✧

Pour la suite de mon étude, j'ai choisi Jean Larché comme descendant.

⁷ AD 33- P 450/7

IV. LES DESCENDANTS DE BERNARD LARCHE ET MARGUERITE LAGARDERE

A. Jean LARCHE et Catherine AUBA

Jean Larché a épousé Catherine Auba le 11 août 1867 à Antagnac (Lot et Garonne)*.

1. Jean LARCHE

Il est né le 27 août 1837 à Saint-Michel-de-Castelnau* à la brasserie du Pitchoun. Les témoins sont Pierre Facton, âgé de 60 ans cultivateur et Jean Dubourg âgé de 41 ans, propriétaire et cultivateur.

Il est décédé le 20 juillet 1890 à Marions au lieu-dit le Hazan* (en gascon hazan veut dire coq).

Sur l'acte de décès il est écrit "Arché" et non "Larché". Il est également noté "père et mère inconnus", mari de Catherine Auba. Les témoins sont Jean Pujos, âgé de 53 ans, et Jean Lescouzères, âgé de 48 ans. Les deux témoins sont cultivateurs, voisins et connaissances du défunt.

Sur l'acte de mariage de sa fille Anne avec Jean Laffargue du 14 avril 1796⁸, il est bien noté que son père Jean Larché est décédé le 20 juillet 1790.

2. Catherine AUBA

Catherine Auba est née le 22 janvier 1846 à Sillas (Gironde)* et décédée le 22 décembre 1922 à Lerm-et-Musset (Gironde) (*acte pris en mairie*).

Catherine est la fille de Pierre Auba, bûcheron de profession, né le 16 octobre 1815 à Goulade* décédé le 4 mai 1895 à Ruffiac* et de Jeanne Lallanne, journalière de profession née le 6 mars 1816 à Pindères* décédée le 18 décembre 1854 à Cours les Bains* (Gironde). Pierre Auba et Jeanne Lallanne se sont mariés le 14 septembre 1837 dans cette même commune*.

⁸ AD 33 – 4 E 17324/4 vue 6/10

Dans le recensement de 1866 d'Antagnac, il est notifié que Pierre Auba est cultivateur journalier et qu'il réside avec sa femme Marie Maurons âgée de 50 ans au lieu-dit Bedicat⁹.

Catherine Auba est donc née le 22 janvier 1846 à Sillas, il est mentionné que ses parents demeurent lieu de Tremblant à Antagnac. Les témoins sont Arnaud Dupouy âgé de 64 ans, propriétaire cultivateur à Sillas et Jean Laboirie âgé de 40 ans, propriétaire et cultivateur demeurant dans la dite commune.

La déclaration de naissance est faite par Jeanne Lague âgée de 62 ans journalière mère de Jeanne Lallanne habitant à Sillas et elle a fait office de sage-femme. Ni les témoins, ni la grand-mère de Catherine ne savent signer.

D'après la loi en vigueur à cette date, la réquisition doit être faite par le père, ou à son défaut par le chirurgien, ou la sage-femme, ou si la mère est accouchée hors de son domicile, par la personne chez qui elle est accouchée.

Catherine Auba est décédée lieu de Bardan à Lerm et Musset. Les témoins sont Jean Suderie âgé de 55 ans, propriétaire à Lerm et Musset et Jean Dussillols âgé de 66 ans, propriétaire à Lerm et Musset. Elle était cultivatrice.

Les frères et sœurs de Catherine Auba sont les suivants :

- Marie Auba née à Marions (Gironde) le 24 septembre 1838*,
- Raymond Auba né à Cours les Bains le 2 février 1840*, décédé le 9 août 1850 à Cours les Bains *,
- Barthélémy Auba né à Cours les Bains le 20 septembre 1843* et décédé le 4 août 1863 à Antagnac (47) *,
- Marie Auba née à Cours les Bains le 17 juin 1850 *.

⁹ AD 47 – Recensement de 1866 d'Antagnac vue 7/19 (pas de côte référencée!)

3. Leur mariage, leurs enfants, leurs domiciles

a) Contrat de mariage

Un contrat de mariage est passé auprès de Maître Mathieu Faugère à Grignols le 25 juillet 1867¹⁰. Dans le contrat de mariage, il est stipulé le lieu de résidence de Jean Larché à Lerm section de Musset au lieu de Petzon.

Catherine Auba est cultivatrice et réside lieu de Bedicat à Antagnac, canton de Bouglon (Lot et Garonne). Le père Arnaud Auba est noté brassier de profession.

Les futurs "époux déclarent exclure de leur mariage le régime dotal néanmoins ils entendent n'adopter du régime de la communauté légale que la société d'acquêts régie par les articles 1498 et 1499 du Code Napoléon, en conséquence ils sont associés par moitié en tous les acquêts mobiliers immobiliers, créances, droits et octrois qu'ils pourront faire durant leur union". Arnaud Auba déclare "faire donation par ces présentes en avancement d'hoirie à la dite Catherine Auba sa plus jeune fille qui l'accepte expressément avec reconnaissance des meubles et effets mobiliers ci-après détaillés [...] une armoire dont les montants en bois dur et le surplus en peuplier à deux portes deux tiroirs dans l'intérieur ; ferrée et fermant à clef. Six draps de lit en étoupe 5 mètres 40 centimètres chacun et six serviettes en toile. Tous ces meubles à effet seront neufs et seront délivrés aux futurs époux par le donateur qui s'y oblige la veille du mariage à l'église des deux comparants. [...] Ils demeurent évalués en totalité à la somme de cent francs et ce dans le seul but de déterminer le droit d'enregistrement et sans tirer à autres conséquences." [...]

"article 3 – la future épouse a en sa possession comme l'ayant acquis du fruit de son travail et de ses gages domestiques, un lit composé d'une couette et d'un traversin remplis de plume d'oie et de volaille, d'une couverture blanche en coton, d'un couvre-pied doublé en coton en indienne, de rideau et garniture en indienne pareil à celle du couvre-pied, surmonté d'une couronne en bois de peuplier, le tout pour un lit en bateau. Le lit tel qu'il est ci-dessus désigné est neuf il restera propre à la future épouse et ne sera jamais confondu avec les biens de la société d'acquêts.

Art. 4 : le futur époux possède également comme les ayant acquis du fruit de son travail et de ses économies les objets mobiliers ci-après détaillé, à savoir : 1° d'un bois de lit à bateau en peuplier avec sa toile pour paillassier 2° trois petites haches pour la profession

¹⁰ AD 33 – 3E 36976

de gémmeier, 3° deux instruments dit prourguets 4° deux autres instruments dit l'asascots 5° trois petites pelles pour ramasser la gemme et 6° une paire de fer aratoire.

Dont acte fait, passé, et lu aux parties au dit Grignols en 25 juillet 1867 en présence de Sieur Jean Darcos, menuisier et de Sieur Jean-Baptiste Soudes sabotier, domiciliés tous les deux dans la commune de Grignols."

Seuls les témoins ont signés. Les autres intervenants ayant déclaré ne pas savoir signer.

b) Le mariage de Jean et Catherine

Jean Larché a épousé Catherine Auba le 11 août 1867 à Antagnac.

Jean Larché, fils de feu Bernard Larché et de Marguerite Lagardère. Marguerite Lagardère dite sans profession et demeurant à Lerm est présente et consentante au mariage.

Demoiselle Catherine Auba est fille de Pierre "Arnaud" Auba alors cultivateur résidant à Antagnac et de Jeanne Lalannes (et non "Lallanne") notée décédée le 18 décembre 1854. Les actes de décès de Bernard Larché et Jeanne Lallanne ont été transmis pour le mariage. La publication des bans faite à Lerm et Antagnac les 28 juillet et 4 août n'ont reçu aucune opposition dans ces deux villages. Les témoins du mariage sont Sieur Delfieux âgé de 27 ans, instituteur demeurant au chef-lieu de la Commune, Pierre Bridon âgé de 51 ans, cultivateur demeurant au lieu-dit Latapy à Antagnac, Jacques Betbezé âgé de 40 ans, cultivateur au lieu-dit Rouge et Jean Pons âgé de 51 ans, cultivateur au lieu de Testebant. Les trois premiers témoins ont signé en revanche le 4^{ème}, les époux et les parents n'ont pas su signer. L'acte de mariage mentionne que Jean Larché a satisfait à la loi du recrutement.

c) Enfants de Jean et Catherine

- Pierre Larché né le 13 février 1869 à Musset (Lerm et Musset) * décédé le 26 janvier 1930 (acte pris en mairie),
- Anne Larché née le 17 juin 1873 à Marions lieu-dit le Hazan*,
- Arnaud Larché né le 16 avril 1877 à Marions lieu-dit Mercan*. Fiche de matricule mentionnant son incorporation dans l'infanterie en 1900¹¹.

¹¹ AD 33 - 1 R 1130 2731

d) Leurs domiciles

Dans le recensement de 1891 de Marions¹², je trouve Catherine Auba veuve "Arché" domiciliée Lieu-dit Hazan avec ses enfants Arnaud 21 ans, Jules 14 ans et Céline 17 ans tous trois nés à Marions. Hors aucun Jules et Céline ne sont nés à Marions dans les années susceptibles de correspondre à leurs âges. En revanche par rapport à l'estimation des années de naissance nous avons les enfants de Jean Larché et Catherine Auba : Anne Larché née en 1873 et Arnaud Larché né en 1877, ce dernier étant né au lieu-dit le Hazan et Pierre Larché né en 1869 mais à Musset et non à Marions.

Il est dit que Catherine Auba serait née à Antagnac dans les années 1848-1849, hors après vérification aucune Catherine Auba n'est née à Antagnac. Antagnac est par contre la commune de son mariage. On retrouve la même erreur du nom "Arché" que sur l'acte de décès de Jean Larché cité plus haut.

Dans le recensement de 1896 de Marions¹³, Catherine Auba est domiciliée lieu-dit Pejot avec son gendre Jean Laffargue et sa fille Anne. Jean Laffargue a épousé Anne Larché le 14 avril 1896.

Dans le recensement de 1901 de Marions¹⁴, Catherine Auba (écrit : Dauba) réside lieu-dit Mineur avec son gendre Jean Laffargue, sa fille Anne Larché, et ses petits-enfants Catherine, Jean et Marcellin Laffargue

En 1921, Catherine Auba résidait toujours chez sa fille à Lerm et Musset, lieu-dit Musset¹⁵.

✧ ✧ ✧

Pour la suite de mon étude, j'ai choisi Pierre Larché comme descendant.

¹² AD 33 – 6 M 214/4 vue 17/69

¹³ AD 33 – 6 M 214/4 vue 24/69

¹⁴ AD 33 – 6 M 214/4 vue 31/69

¹⁵ AD 33 – 6 M 199/3 vue 101/125

B. Pierre LARCHE et Jeanne BOUIC

Pierre Larché et Jeanne Bouic se sont mariés le 19 mai 1892*.

1. Pierre LARCHE

Pierre Larché né le 13 février 1869 à Musset (Lerm et Musset). Les témoins mentionnés sur l'acte de naissance sont Pierre Hameau âgé de 44 ans, cultivateur et Pierre Dulac âgé de 45 ans également cultivateur. Ni le père ni les témoins n'ont signé l'acte.

Fiche matricule¹⁶ :

Numéro de tirage : 32 du canton de Grignols en 1890.

- Signalement physique : cheveux, sourcil et yeux bruns. Un front ordinaire, un nez petit, une bouche moyenne, un visage ovale, un menton rond. Il mesure 1.58 mètre.
- Il possède un troisième degré d'instruction.
- Le détail de ses services :

Le conseil de division l'a ajourné en 1890 et 1891 pour faiblesse et l'a affecté au service auxiliaire pour cette même raison. En 1914 il est dans la 56^{ème} partie de la liste du recrutement cantonale.

Il est rappelé à l'activité par le décret de mobilisation du 1^{er} août 1914. Il est arrivé au corps du 139^{ème} régiment d'infanterie le 20 avril 1915. Le 29 novembre 1915, il obtient une permission agricole avec un sursis jusqu'au 30 juin 1916 grâce à sa profession de constructeur de machines agricoles à Goulade. Son sursis est prolongé jusqu'au 15 juillet 1916. Il retourne au dépôt le lendemain et il est de nouveau en sursis le 19 juillet 1916. Il revient au dépôt le 16 novembre 1916. Il est classé dans le service auxiliaire par la commission de réforme de Libourne le 28 décembre 1916 pour artériosclérose et sénilité précoce. Il est renvoyé dans son foyer le 29 décembre 1916.

Il a pris part aux campagnes contre l'Allemagne du 20 avril 1915 au 30 mai 1916, puis du 16 au 18 juillet 1916 et enfin du 16 novembre au 28 novembre 1816.

Il est libéré de toutes obligations militaires par la circulaire ministérielle du 15 novembre 1918. Il est noté qu'il déménage à Saint-Michel-de-Castelnau le 28 août 1908.

¹⁶ AD 33 – 1 R 1047 966

Pierre Larché est décédé le 26 janvier 1930 à Goulade lieu du Mayne (acte mairie). Le témoin mentionné est Jean Cardoit âgé de 72 ans charpentier à Goulade. Pierre Larché est enterré au cimetière de Goulade.

2. Jeanne BOUIC

Elle est née le 1^{er} décembre 1875 à Sillas au lieu de Bourdieu*.

Elle est la fille de Jean Bouic né le 24 août 1852 à Saint-Michel-de-Castelnau*, cultivateur métayer et de Jeanne Labbé née le 26 mai 1853 à Sillas*, cultivatrice métayère.

Jean Bouic et Jeanne Labbé se sont mariés le 9 février 1875 à Goulade*.

Les témoins de sa naissance sont Guillaume Courregelongue âgé de 60 ans, menuisier et Jean Lauriant âgé de 32 ans également menuisier. Le père et les témoins n'ont pas signé l'acte de naissance.

Jeanne Bouic a 3 frères et sœurs :

- Jeanne Bouic née le 19 décembre 1876* à Sillas décédée à Bazas le 17 juin 1960 (en marge acte naissance).
- Jean Bouic né le 29 mai 1878 à Sillas*, marié le 15 février 1912 à Goulade à Marie Bouic (en marge de l'acte naissance). Ils ont eu un fils Elie Jean né le 28 mars 1913 au lieu Cap de Bos à Goulade (acte mairie) et il est décédé à Langon le 06 août 1993(acte mairie).
- Jean Bouic né le 11 avril 1880 né à Sillas* décédé le 13 décembre 1964 (en marge acte naissance) à Goulade.

Jeanne Bouic est décédée le 14 juillet 1956 à Marions (livret de famille) au lieu-dit Gavachey au domicile de sa fille Emilie. Elle est enterrée dans le cimetière de Goulade.

3. Leur mariage, leurs enfants, leurs domiciles

a) Le mariage de Pierre et Jeanne

Ils se sont mariés le 19 mai 1892 à Marions.

Pierre s'est marié en présence de sa mère Catherine Auba et Jeanne Bouic en présence de ses parents. Les documents remis pour le mariage sont les suivants :

- Acte de naissance des deux époux,
- Acte de décès de Jean Larché,
- L'extrait des actes de publication fait à Marions les 1^{er} et 8 mai 1892 qui sont non suivis d'opposition.

Sur interpellation du maire, les époux déclarent avoir réglé les conversions de leur mariage civil le 15 mai 1892 auprès de Maître Roumieux, notaire à Grignols.

Pierre Larché a satisfait au service militaire de la classe 1889.

Les témoins du mariage sont Dominique Latié âgé de 48 ans, charron, demeurant à Marions, Jean Lussagnet âgé de 23 ans, demeurant à Grignols, Guillaume Dubourg âgé de 27 ans, demeurant à Marions et Jean Suderie âgé de 24 ans, cultivateur, demeurant à Goulade et cousin germain de Pierre Larché. Tous les témoins et l'époux ont signé l'acte de mariage.

b) Leurs enfants

- Jean Larché né le 12 janvier 1894 à Grignols (Gironde)(livret de famille + cote) * et décédé le 27 mai 1915 à Dijon*.
- Emilie Larché née le 28 mai 1908 à Saint-Michel-de-Castelnau* (acte mairie) et décédée le 25 octobre 1992 à Bazas* (acte mairie). Emilie est enterrée au cimetière de Goulade.
- Pierre Larché (Pierre Arnaud) né le 17 septembre 1910 à Goulade* (acte mairie) et décédé le 2 juin 1962 à Marseilles * (en marge acte naissance) (Gironde) et enterré à Goulade. Il s'est marié en 1932 avec Eliette Gouze (en marge acte naissance).
- René Larché né le 2 mai 1912 à Goulade* (acte mairie + livret de famille) et décédé le 10 mai 1974 à l'Hôpital du Petit Arbois à Aix en Provence (voir : télégramme envoyé par l'hôpital à sa sœur Emilie).

Le télégramme est identifié à l'aide des indications portées, dans l'ordre ci-dessous, avant le texte du télégramme. L'heure de dépôt est indiquée par un nombre de quatre chiffres.

ORIGINE	NUMÉRO	NOMBRE de mots	DATE de dépôt	HEURE de dépôt	MENTIONS DE SERVICE
D'Aix en Provence	0400	20/19	10	0842	

Frère décédé centre Médical Petit Arbois
 Prière téléphoner d'urgence Directeur 169.124.20.21
 Direction
 Lenteur très grave.

N° 701
 2 111 113

● Pour toute réclamation concernant ce télégramme, présenter cette formule au bureau distributeur ●
 VOIR AU VERSO la signification des principales indications qui peuvent éventuellement figurer en tête de l'adresse.

Transcription

D'Aix en Provence | 0400 | 20/19 | 10 | 0842

Frère décédé centre médical Petit Arbois

Prière téléphoner d'urgence Directeur 169 124 20 21

Direction

très grave

Lenteur

c) Les domiciles de Pierre Larché et Jeanne Bouic

- En 1906, selon le recensement de la commune de Saint-Michel-de-Castelnau, Pierre Larché, Jeanne Bouic et leur fils Jean résident dans le quartier de Castelnau lieu de l'Etable¹⁷. Pierre est noté charron de profession et Jeanne couturière.
- En 1910, selon le recensement de la commune de Goulade¹⁸, Pierre Larché, Jeanne Bouic, et leurs enfants Jean, Emilie et Pierre-Arnaud résident lieu de Moyne. Pierre et Jeanne sont aubergistes et Jean leur fils aîné journalier.
- En 1921, toujours selon le recensement de la commune de Goulade¹⁹, Pierre Larché, Jeanne Bouic et leurs enfants Emilie, Pierre Arnaud, René Henri résident lieu de Moyne. Pierre est charron, son épouse est débitante.

¹⁷ AD 33 - 6 M 268/1 vue 61/106

¹⁸ AD 33 - 6 M 179/3 vue 44/60

¹⁹ AD 33 - 6 M 179/3 vue 47/60

- En 1926, toujours selon le recensement de la commune de Goualade²⁰, la famille habite le bourg (mais le Moyne a disparu du recensement), le père est cultivateur, la mère sans profession, et Emilie est lingère.

✧ ✧ ✧

Après avoir longuement hésité à poursuivre la descendance avec ma grand-mère Emilie qui mérite tout autant de lui rendre hommage, une enfant pendant la première guerre mondiale, une épouse ayant vu partir son mari à la guerre en 1939, j'ai cependant souhaiter poursuivre ce mémoire avec son frère Jean, à qui la guerre a ôté la chance d'avoir des descendants directs. De plus après la visualisation du film *1917*, réalisé par Sam Mendes inspiré d'une histoire familiale, j'ai décidé à une échelle plus modeste d'exercer mon devoir de mémoire envers un ancêtre poilu.

²⁰ AD 33 - 6 M 179/3 vue 54/60

C. Jean LARCHE

Jean Emile Larché est donc né le 12 janvier 1894 à Grignols. Les témoins de sa naissance sont Thomas Lapeyre âgé de 44 ans, facteur et Etienne Garbay âgé de 34 ans exerçant la profession de tailleur d'habits.

Ni les deux témoins ni le père n'ont signé l'acte.

Il ne s'est pas marié. A 20 ans il part à la guerre.

Fiche matricule ²¹

Célibataire, domicilié à Goulade et menuisier de profession.

Signalement physique :

- Cheveux châains foncés, yeux marron foncés. Un front vertical, un nez rectiligne et un visage rond. Il mesure 1.65 mètre.

Il possède un second degré d'instruction.

Inscrit sous le numéro 23 au canton de Captieux, il fait partie de la première liste de 1914. Son matricule de recrutement est 1306 – Bordeaux.

Il a été affecté au 126^{ème} régiment d'infanterie à partir du 5 septembre 1914, 3^{ème} bataillon 9^{ème} compagnie. Il était soldat. Il a participé aux campagnes contre l'Allemagne du 5 septembre 1914 au 27 mai 1915.

Il est décédé le 27 mai 1915, suite à ses blessures survenues au combat, à l'hôpital temporaire n° 77 de Dijon situé dans le collège St-Ignace 9 Boulevard Voltaire, hôpital comportant 600 lits.

Il est inhumé dans le carré militaire 1914-1918 du cimetière communal de Dijon, Rang E tombe 72²².

²¹ AD 33 – 1 R 1519 1306

²²https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/sepultures_guerre/detail_fiche.php?ref=2579974&debut=0

Il est reconnu "mort pour la France" et son nom est gravé sur le monument aux morts de Goulade. Il figure dans le livre d'or de la commune de Goulade²³. Les Livres d'or sont une liste officielle de tous les soldats morts lors de la Première Guerre Mondiale établie par toutes les communes de France.

A.M. I

MINISTÈRE DES PENSIONS

CABINET du MINISTRE

Service de l'Etat-Civil et des Sépultures Militaires

LIVRE d'OR

COMMUNE de : GOUALADE

DEPARTEMENT de : Gironde

NOM et prénoms	Date et lieu de naissance	Régiment et grade	Date et lieu du décès
BOUDEY Jean	22 Oct 1887 St Martin Lot et Gonne	Soldat 18° Regt Inf	25 Mai 1916 Fleury-Meuse
BOUIG Joseph	3 Janv 1884 Goulade	Soldat 20° Regt Inf	19 Oct 1915 Arras P de G
GABANNES Jean Pierre	25 Juin 1895 Goulade	Soldat 41° Regt Inf Golon	17 Dec 1914 Beaumont Meuse
DARRIET Pierre	4 Janv 1891 St Michel Gironde	Soldat 11° Regt Inf	22 Août 1914 Bertrix Belgique
DUDON Pierre	29 Juin 1897 Goulade	Soldat 73° Regt Inf	26 Juil 1918 Glennes Aisne
LABOYRIE Armand Fernand	26 Oct 1882 Lartigue Gironde	Soldat 88° Regt Inf	26 Sept 1914 aux Hurles Marne
LARCHE Jean Emile	12 Janv 1894 Grignols	Soldat 126° Regt Inf	27 Mai 1915 Bijon Côte d'Or

Livre d'or des Morts pour la France de la commune de Goulade

²³ Archives Nationales - Guerre 1914-1918. Fonds du ministère des Pensions : livres d'or des Morts pour la France. Département de la Gironde (1919-1935) Unité de description : Côte : 19860711/198 Goulade

Mémoire des hommes

Accueil > Conflits et opérations > Sépultures de guerre > Faire une recherche > Résultat de la recherche > Jean LARCHE

BASE DES SÉPULTURES DE GUERRE

Précédent n°3/8 Suivant

Jean LARCHE

Mort pour la France le 27-05-1915

Carrière

Unité 126e régiment d'infanterie (126e RI)

Mention Mort pour la France

Sépulture

Lieu de sépulture Dijon (Côte-d'Or, France)

Nom du site de sépulture Carré militaire 'DIJON'

Type de sépulture tombe individuelle

Rang de la sépulture E

Numéro de la sépulture 72

Fiche extraite de "mémoire des hommes" Sépulture



Carré Militaire de Dijon

Contribution photo: Serge RECORBET 30/12/2005

Cette photographie est sous licence d'usage CC BY-NC-SA 2.0

Monument aux morts

Goulade (33)



Colonne de gauche

Photos prise par Emilien Larché (le 13 mai 2020)

Hôpital temporaire n° 77 à Dijon



Photos issues de : <http://dijon1900.blogspot.com/2015/11/1914-1918-les-hopitaux-militaires-dijon.html>

LE 126^{ème} Régiment d'infanterie

Le 126^{ème} régiment d'infanterie apparaît à l'ordre de bataille de l'armée française en 1793 pendant la Révolution. En 1907, il s'établit à Brive-la-Gaillarde. Pendant la première guerre mondiale, il se distingue notamment dans la Marne, pendant la bataille de Verdun, sur le Chemin-des-Dames et en Champagne.

Son drapeau décoré de la croix de guerre 1914-1918, avec deux palmes et de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre, porte dans ses plis quatre inscriptions : Berezina 1812; Artois 1915 ; Auberive 1917, Italie 1918.



V. LES ASCENDANTS DE BERNARD LARCHE

A. François LARCHE et Jeanne CAMEDESCASSE

Bernard Larché est le fils de François Larché et Jeanne Camedescasse qui se sont mariés le 21 avril 1796 à Escaudes*.

1. François LARCHE

Il est né le 22 mars 1780 à Escaudes* et décédé le 11 avril 1844 à Saint-Michel-de-Castelnaud*.

Par son acte de naissance on apprend que François Larché est né au lieu Naboudic ; ses parents sont Pierre Larché et Marguerite Mirambet. Son parrain est François Larché et sa marraine Marie Larché.

Les Frères et sœurs de François Larché, tous nés à Escaudes, sont les suivant :

- Marguerite Larché née le 18 août 1774* parrain Etienne Larché, marraine Marguerite Larrang,
- Marie Larché née le 14 septembre 1776*, parrain Pierre Larché, marraine Marie Laboyrie,
- Jeanne Larché née le 25 septembre 1778* parrain Pierre Margras, marraine Jeanne Lahoné,
- Pierre Larché né le 03 octobre 1782* parrain Pierre Larché, marraine Jeanne Sango,
- Jean Larché né le 15 août 1785* parrain Jean Paillaugue, marraine Marguerite Bordesoule,
- Marguerite Larché née le 12 octobre 1786*. Son parrain est son grand-père François Larché, et sa marraine Marguerite Labbé. Marguerite Larché s'est mariée le 28 avril 1807* avec Bernard Lartigue,
- Marie Larché née le 14 novembre 1789* et décédée le 07 août 1816 à Escaudes*, parrain Pierre Larché et marraine Marie Paillaugue. Marie Larché s'est mariée le 26 juillet 1813 avec Barthélémy Gourgues*.

A la suite du décès de Jeanne Camedescasse en octobre 1815 François Larché a épousé en seconde noce Jeanne Losse le 24 février 1816²⁴ à Escaudes. Par l'acte de mariage on apprend qu'il a fourni l'acte de décès de ses deux parents ainsi que celui de feu Jeanne Camedescasse.

Il exerce alors la profession de laboureur.

Jeanne Losse est née le 02 février 1779 à Lucmau (acte de naissance fourni pour le mariage)²⁵. Elle exerce la profession de brassière. Elle est la fille légitime de feu Pierre Losse décédé le 04 avril 1779²⁶ (sur l'acte de mariage, il est noté 1770, après recherche j'ai trouvé l'acte de décès datant de 1779) et de Jeanne Dartiaïl.

Jeanne Losse est veuve de Jean Laprie décédé le 26 septembre 1812 à Captieux*, ils ont eu un fils Bernard né le 29 juillet 1811²⁷.

Les bans ont été publiés les 11 et 18 février 1816. Les témoins demeurant à Escaudes sont Catherine Béziade âgé de 42 ans, métayère, Marie Lescouzère âgée de 31 ans, cultivatrice, Pierre Bordes âgé de 33 ans laboureur et Marie Roumazeille âgée de 23 ans, domestique. Ni les époux, ni les témoins n'ont signé l'acte de mariage.

A ma connaissance François Larché et Jeanne Losse n'ont pas eu d'enfant.

François Larché est décédé le 11 avril 1844 à Saint-Michel-de-Castelnaud*. Dans l'acte de décès il est noté qu'il cultivateur et veuf de Jeanne Losse. Son domicile est Jeangraves à Castelnaud. Les témoins sont Pierre Courrège âgé de 32 ans, cultivateur, et François Béziade 28 ans, menuisier. Les témoins demeurent à Saint-Michel-de-Castelnaud.

2. Jeanne CAMEDESCASSE

Jeanne CAMEDESCASSE est née le 22 novembre 1777 à Lucmau* et décédée le 24 octobre 1815 à Escaudes*.

Ses parents sont Pierre Camedescasse et Jeanne Lacampagne mariés le 4 juin 1774 à Lucmau*. Son parrain est Jean Bordes et sa marraine Jeanne Duprat.

²⁴ AD 33 - 4 E 6926 vue 5/7

²⁵ AD 33 - 4 E 3353 vue 31/141

²⁶ AD 33 - 4 dépôt 7690 vue 66/162

²⁷ AD 33 - 4 E 5002 vue 7/13

Je n'ai pas trouvé d'acte de naissance et de décès de Pierre Camedescasse. Il n'était pas noté décédé en 1796 lors du mariage de Jeanne, et je n'ai trouvé aucun décès à Lucmau ou à Escaudes dans l'hypothèse où veuf, il aurait été dans la commune où résidait sa fille. J'ai trouvé concernant Jeanne Lacampagne un acte de décès du 15 mars 1790*, elle était alors âgée de 40 ans, ce qui peut effectivement correspondre puisque lors du mariage de leur fille Jeanne en 1796, il est mentionné "Feue Jeanne Lacampagne".

Les frères et sœurs de Jeanne sont les suivants :

- Jean Camedescasse né le 1^{er} octobre 1780 à Lucmau*, parrain Jean Lacampagne et marraine Jeanne Duluc, décédé à 2 ans le 26 février 1783 à Lucmau *
- Etienne Camedescasse né le 3 janvier 1783 à Lucmau*, parrain Etienne Lacampagne et marraine Jeanne Dartial, décédé à 1 an le 8 août 1784 à Lucmau* (même quartier et l'âge correspond)
- Jeanne Camedescasse née le 2 mars 1785 à Lucmau*, parrain Pierre Bouic et marraine Jeanne Lacampagne, edécédée le 20 juillet de la même année toujours à Lucmau (annotation en marge de l'acte de naissance du décès par le curé).

Ignorant si Jeanne était l'aînée ou pas, j'ai parcouru les actes depuis 1770 et j'ai ainsi trouvé l'acte de mariage de ses parents.

J'ai pu remarquer que les Camedescasse n'ont pas été les seuls à avoir autant de décès infantiles. En effet, à partir de 1779 dans la commune, j'ai remarqué que la mortalité infantile était très importante. J'ai recherché les épidémies de cette époque, et une épidémie de dysenterie est peut être une des causes de cette mortalité.

Jeanne Camedescasse est décédée le 25 octobre 1815 à Escaudes au lieu Naboudic. Les témoins mentionnés dans l'acte de décès sont François Larché, ses voisins Jean Belloc âgé de 30 ans, métayer, et Pierre Dussillols âgé de 60 ans, laboureur.

3. Leur mariage, leurs enfants

a) Le mariage de François Larché et Jeanne Camedescasse

Ils se sont mariés le 21 avril 1736 dans la commune d'Escaudes. François Larché est noté métayer, il est âgé de 16 ans. Jeanne Camedescasse est âgée de 18 ans. Les bans ont été publiés les 25 mars et 30 mars.

Les témoins sont Etienne Larché âgé de 52 ans, Pierre Larché âgé de 34 ans, tous deux oncles de François Larché, Pierre Camedescasse âgé de 45 ans, père de la mariée, tous les trois sont métayers, et Jean Cobit âgé de 32 ans, cousin de Jeanne Camedescasse et cultivateur demeurant à Préchac.

Seul Jean Cobit a signé l'acte.

b) Leurs enfants

Pour rappel, ils ont eu quatre fils, Pierre, Jean, Bernard et Barthélémy

✧ ✧ ✧

Je continue sur la branche généalogique de Pierre Larché.

B. Pierre LARCHE et Marguerite MIRAMBET

Pierre Larché et Marguerite Mirambet se sont mariés le 6 février 1773 à Escaudes*.

1. Pierre LARCHE

Il est né le 11 décembre 1751 à Bernos paroisse Notre Dame.

D'après l'acte de mariage, Pierre Larché est le fils de François Larché et Jeanne Laboyrie. Il s'est marié à "environ 20 ans" comme indiqué dans l'acte. J'ai parcouru tous les actes de la Commune d'Escaudes pouvant correspondre à la date présumée de sa naissance avec une marge de cinq ans en plus et en moins, mais aucune trace de Pierre Larché, ni d'aucun Larché. J'ai parcouru les registres paroissiaux de nombreuses communes environnantes et enfin à Bernos-Beaulac, toujours en Sud Gironde, j'ai trouvé un acte de naissance concernant Pierre Larché, fils de François Larché et Marie Laboyrie (et non Jeanne !!) sur la paroisse de Notre Dame.

Dans son acte de naissance on apprend que son père François Larché exerce la profession de brassier. Il a été baptisé le 12 décembre. Son parrain est Pierre Larché et sa marraine Marie Ducos. Les témoins sont Pierre Courrrgelongue et Jean Laboyrie.

Dans l'acte de mariage de Pierre Larché, il est noté comme témoin son père François, mais aussi son oncle Jean Larché.

Bien entendu j'ai cherché avec d'autres orthographes possible de "Larché" comme "Larcher" ou encore "Larchey", mais dans ce secteur géographique, "Larché" est l'orthographe principale.

Vu toutes mes recherches effectuées, je considère que François et Marie sont bien les parents de Pierre Larché.

Pierre Larché lors de son mariage est brassier.

Ses frères et sœurs sont nés à Bernos à la paroisse Notre-Dame.

- Etienne Larché né le 27 novembre 1743*, parrain Etienne Larché et marraine Catherine Brusteau,

- Catherine Larché née le 17 août 1745*, parrain Barthélémy Laboyrie et marraine Catherine Dauzan,
- Marie Larché née le 19 janvier 1748*, parrain Jean Laboyrie et marraine Marie Laboyrie,
- Anne Larché née le 7 mars 1756*, parrain Jean Larché et marraine Anne Dubile,
- Pierre Larché né le 29 décembre 1761*, parrain Pierre Larché et marraine Jeanne Dubernet.

Pierre Larché est décédé le 15 avril 1812 à Escaudes au lieu de Naboudic à l'âge de 61 ans*. Cette date est confirmée par une mention portée dans l'acte du second mariage de son fils François avec Jeanne Losse.

Les témoins du décès sont Pierre Paillaugue âgé de 59 ans, laboureur, Pierre Dussillols âgé de 50 ans, laboureur et Pierre Capdeville âgé de 44 ans, également laboureur. Aucun témoin n'a signé l'acte.

2. Marguerite MIRAMBET

Elle serait née vers 1754.

Concernant Marguerite Mirambet, il est noté dans l'acte de mariage (en 1773) qu'elle est née à Lherm (avec un "h") et qu'elle est âgée d'environ 17 ans.

D'après l'acte de mariage ses parents sont Pierre Mirambet et Marie Lapie demeurant à Lherm.

J'ai trouvé son acte de décès (15 octobre 1814*) dans lequel il est mentionné qu'elle est âgée de 60 ans, ce qui est à peu près logique par rapport à l'acte de mariage, et il est stipulé qu'elle est née à **Lerm** en Gironde.

Près de la commune d'Escaudes, il y a un village qui s'appelle Lerm et Musset, au XVIII^{ème} siècle, il s'appelait Lerm. Mais sur les actes de naissance aucune Marguerite Mirambet, toujours avec une recherche comprenant une large amplitude d'années et sur les trois paroisses répertoriées aujourd'hui (Lerm, Musset et paroisse de Saint Martin de Musset). J'ai cherché dans la commune de **Lherm** en Haute Garonne, sans succès.

Dans le même esprit, j'ai cherché dans les communes girondines environnantes (Goualade, Saint-Michel-de-Castelnau, Giscos, Sillas, Lucmau, Lavazan et landaise

(Maillas) mais malheureusement aucune Marguerite Mirambet (je recherchais également Pierre Larché). Je n'ai trouvé dans ses recherches aucun enfant susceptible d'être frères ou sœur de Marguerite.

Après le confinement je me suis rendu à la Mairie de Lerm-et-Musset, mais la secrétaire m'a informé ne posséder que les registres postérieurs à 1833. Elle a rajouté qu'il y avait dans le grenier de la mairie des tas de vieux documents, feuillets non classés dans des cartons, dont elle ne pouvait me donner l'accès.

Aux archives départementales de la Gironde, j'ai également demandé à consulter les déclarations de grosseur du bureau de Bazas série 4B, mais celle-ci ne sont pas classées et non accessibles en cette période de crise sanitaire.

D'après l'acte de mariage ses parents sont Pierre Mirambet et Marie Lapie demeurant à Lherm.

Décès

Elle est décédée le 15 octobre 1814 à Escaudes au lieu Naboudic*. Les témoins de son décès sont Pierre Paillaugue et Pierre Dussillols, voisins de la défunte et propriétaires à Escaudes (même témoins que pour son époux). Cette date est confirmée par une mention portée dans l'acte du second mariage de son fils François avec Jeanne Losse.

En cherchant dans les tables des déclarations de succession du bureau de Bazas, disponibles sur le site des AD de Gironde, j'ai trouvé la déclaration de succession de Marguerite Mirambet à son fils François, où il est mentionné qu'elle lui lègue des meubles pour une estimation de 40 francs déclaré le 18 janvier 1815, sans précision du notaire. J'ai demandé aux archives les minutes notariales de Maître Duballen mais je n'ai pas trouvé de traces de ce testament.

TABLE des Déclarations de Successions.									
NUMÉROS des ARTICLES ou de leur sommaire sur un même Ligne.	NOMS DES PERSONNES DÉCÉDÉS ET DES DONATEURS par ordre alphabétique; LEURS PROFESSIONS ET DEMEURES.			DATES DES DÉCÈS, ou de l'événement des dispositions.	NOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES de chacun des Héritiers, Donataires, Légataires et autres, non alphabétiquement.	DÉTAIL ET SITUATION DES OBJETS Transmis par Succession ou par l'événement des Dispositions.	MONTANT et ESTIMATION desdits objets.	DATES des Déclarations et du paiement des Droits proportionnels d'enregistrement.	OBSERVATIONS, Qui contiendront notamment la date des Actes et le nom du Notaire, s'il y a testament ou disposition éventuelle, ainsi que celle de l'enregistrement de ces dispositions.
	NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS. DEMEURES.						
62	Mirambet	Marguerite		15 oct 1814	François Larché à Escaudes	meubles	40	18 janv 1815	

Cote AD 33 – 3Q 7999 vue 137/211

Transcription

45 / Mirambet/Marguerite / / Escaudes /16 8bre-1814 / François Larché à Escaudes /Meubles / 40 / 20janvier1815

3. Leur mariage, leurs enfants

a) Mariage de Pierre Larché et Marguerite Mirambet

Ils se sont mariés le 6 février 1773 à Escaudes. Les témoins sont François Larché, père de Pierre Larché, Jean Larché oncle de Pierre Larché, et Pierre Deschamps demi-frère de Pierre Larché. Aucun témoin n'a signé l'acte. Concernant Pierre Deschamps, je n'ai trouvé aucune justification à l'appellation de "demi-frère".

Aux archives départementales, j'ai consulté toutes les minutes des notaires rattachés à Bazas pour trouver un contrat de mariage, mais je n'ai rien trouvé.

b) Leurs enfants

Pour rappel ils ont eu 8 enfants : Marguerite, Marie, Jeanne, François, Pierre, Jean, Marguerite et Marie.

✧ ✧ ✧

Je poursuis mes recherches ascendantes avec François Larché

C. François LARCHE et Marie (ou Jeanne) LABOYRIE

François et Marie se sont mariés le 22 juin 1742 à Bernos-Beaulac en la paroisse de Notre Dame*.

1. François LARCHE

Dans l'acte de mariage de François et Marie, il est noté qu'ils sont de Bernos. J'ai parcouru les actes de naissance à la Mairie de Bernos concordant à la période susceptible de correspondre ; j'ai trouvé un seul François Larché.

Il est né le 30 avril 1724*, il est le fils légitime d'Etienne Larchè et Catherine "D'Ausa". Il a été baptisé le 1^{er} mai 1724. Son parrain est François Bordessoules de la paroisse de Captieux et sa marraine Catherine Duvignau de la dite paroisse. Les témoins sont Pierre Bordessoules et Bernard Lamenie. (pas de signature)

Décès : On sait que le 12 octobre 1786, il est en vie puisqu'il est le parrain de Marguerite Larché née à cette date. J'ai trouvé un acte de décès du 26 décembre 1791²⁸, de François Larché à Escaudes âgé d'environ 80 ans (hors en 1791, il devrait avoir 67 ans), les témoins sont Jean Paillaugue et Jean Laboyrie (nom de son épouse). Pour rappel Jean Paillaugue est le parrain de Jean Larché né le 15 août 1785 à Escaudes* petit fils de François Larché. A ce jour, je n'ai pas trouvé d'autre acte de décès susceptible de correspondre.

Les frères et sœurs de François, tous nés à Bernos, sont les suivants :

- Martine née le 20 mars 1721, parrain Jean Dauzan, marraine Martine Parage de Lucmau*,
- Marguerite née le 22 août 1729 parrain Jean Gruessaute et marraine Marguerite Turson*,
- Catherine née le 12 janvier 1732, baptisée le 13 janvier, parrain Jean Larché et marraine Catherine Laulan*,
- Jean né le 22 mars 1734, parrain Jean Larché et marraine Catherine Duburc*,
- Marie née le 7 mars 1737, parrain Gratian Ollivier marraine Marie Martet*.

²⁸ AD 33 – 4 E 3087 vue 105/129

2. Marie (Jeanne) LABOYRIE

D'après le contrat de mariage nous savons que c'est la fille naturelle et légitime de Barthélémy Labouyrie et de Catherine Brustaud. J'ai recherché dans les registres paroissiaux à la mairie de Bernos, mais je n'ai trouvé aucun acte de baptême de Marie Laboyrie. J'ai cherché à Lucmau (ville du contrat de mariage de François et Marie) et j'ai trouvé trois Marie Laboyrie nées de Barthélémy Laboyrie et Catherine Brustaud, mais une est née en 1735 donc le mariage est improbable en 1742.

- Marie Laboyrie née le 26 mars 1717*, parrain Jean Laboyrie, marraine Marie de Digame,
- Marie Laboyrie née le 12 septembre 1718*, parrain Pierre Laboyrie, marraine Marie Duchamps.

Mais laquelle est l'épouse de François Larché ? Aujourd'hui je ne suis pas en mesure de le dire, sachant que je n'ai pas trouvé d'acte de décès susceptible de correspondre par rapport à une année de naissance.

Pour rappel Marie Laboyrie est la marraine de Marie Larché (sa petite-fille) née le 14 septembre 1776 à Escaudes, fille de Pierre Larché né en 1751. L'usage à l'époque étant de donner le prénom de la marraine qui souvent était la grand-mère, on peut (à mon avis) se conforter sur le prénom de Marie et non Jeanne.

Les frères et sœurs de Marie nés à Lucmau :

Dans le contrat de mariage il est noté Marie Labouyrie et Pétronille Labouyrie. Je n'ai pas trouvé d'acte de naissance pour Pétronille, les vue numérisées sont dans le désordre mais j'ai parcouru de 1715 à 1735. Lors de cette consultation j'ai trouvé :

- Jean Laboyrie né le 17 février 1725*, parrain Jean (noté Jean) Brustaud et Jeanne (noté Jeane) Bouic,
- Jeanne Laboyrie née le 7 janvier 1729*, parrain Bernard Vichon et marraine Jeanne Roumazelles,
- Arnaud Laboyrie né le 8 février 1726*, parrain Arnaud Latrille marraine Jeanne Marquette. Il est décédé le 13 septembre 1727* à Lucmau,

- Jeanne Laboyrie née le 26 juin 1732*, parrain Arnaud Laguibouc marraine Jeanne de Gourgues,
- Marie Laboyrie née le 28 mars 1735*, parrain Jean Vichon, marraine Marie Laboyrie.

3. Leur mariage, leurs enfants, leur domicile

a) Le contrat de mariage

Le 16 avril 1742²⁹ après-midi les futurs époux ont passé un contrat de mariage devant le notaire royal Roumazeilles dans le bourg de Lucmau, juridiction de Captieux à la maison communale d'Anthoine Dumon.

François Larché, brassier, fils naturel et légitime d'Estienne Larché et de Catherine Dauzan (écrit dans l'acte de naissance de François "D'Ausa") , ses père et mère habitant la commune de Bernos et Marie Labouyrie fille naturelle et légitime de Barthélémy Labouyrie et de Catherine Brustaud habitant de la paroisse de Bernos.

François Larché est assisté de son père et sa mère, de son frère Jean, de ses oncles Jean Larché, François Bordessoules, Pierre Larché et sa tante Marguerite Durson.

Marie Labouyrie est assistée de ses parents, de Marie et Pétronille Labouyrie, ses sœurs et Pierre Labouyrie, son oncle.

b) Le mariage de François Larché et Marie Laboyrie

Ils se sont mariés le 12 juin 1742 à Bernos paroisse Notre-Dame. Les époux sont habitants de cette même paroisse.

Les témoins sont Pierre Lagardère, marchand qui a signé, Barthélémy Laboyrie, Arnaud Latrille brassier et Jean Bière n'ont pas signé. Tous les témoins sont habitants de la paroisse Notre Dame. Lors de ma visite à la mairie de Bernos, j'ai retrouvé cet acte qui est plus lisible que celui de l'autre registre numérisé par les Archives Départementales.

²⁹ AD 33 – 3 E 46692

c) *Leurs enfants*

Pour rappel, ils ont eu 6 enfants :

- Etienne né le 27 novembre 1743,
- Catherine née le 17 août 1745,
- Marie née le 19 janvier 1748,
- Pierre né le 12 décembre 1751,
- Anne née le 7 mars 1756
- Pierre né le 29 décembre 1761

☐ ☐ ☐

Je poursuis mon étude avec Estienne Larché.

D. Estienne LARCHE et Catherine DAUSA(N)

1. Estienne LARCHE

Estienne Larché est né le 8 avril 1695 à Bernos*. Il est le fils légitime d'Estiene Larché et de Jeanne Partage. Il a été baptisé le 10 avril 1695 en la paroisse Notre Dame. Son parrain est Estiene Bernede et sa marraine Marquine Partage. Les témoins sont Jean Partge (Partage) et Jean Léglise.

D'après le contrat de mariage on lit qu'il est le fils **d'Esteben** LARCHE et Jeanne (de) Paratge.

Il est décédé le 11 février 1756 à Bernos* sous le prénom d'Esteben, et il a été enseveli le 12 février. Les témoins de son décès sont Jean Darroman et Arnaud St-Marc.

En cherchant les actes à la Mairie de Bernos, j'ai trouvé divers actes³⁰ dans lesquels figure Estienne Larché :

- l'acte de naissance de Marquine Larché née le 24 ou 25 (minuit) décembre 1723, fille légitime de Jean Larché et Catherine Duvignau, dont le parrain est Estienne Larché et la marraine Marquine Parage.
- Il est également le parrain de Marie Larché fille légitime de Pierre Larché et Marguerite Pinquet née 12 mai 1730. Mais aussi de Estienne Larché né le 17 mai 1730, fils de Jean Larché et Catherine Laulan
- Dans l'acte de décès de Pierre Guerre le 7 octobre 1725 Estienne Larché est noté témoin, tout comme dans l'acte de décès de Jacques Courregelongue le 3 mars 1731.

Ses frères et sœurs (le nom de la mère est phonétiquement correct, pour le père j'ai trouvé des "Estienne" et des "Esteben" et "Larché" ou "Larcher").

- Jean de Larché est né le 31 janvier 1698 * (fils naturel et légitime d'Esteben de Larché et Jeanne (noté Ieane) de Paratge, baptisé le 2 février à Bernos en la paroisse de Notre Dame. Le parrain est Jean de Larché de la paroisse de Captieux,

³⁰ Acte vu à la Mairie de Bernos le 15 juin 2020.

et la marraine "....." de Gruessaute de cette paroisse. Les témoins sont Jean Paratge et Augustin de "Fiviss".

Dans le contrat de mariage de François Larché né en 1724, il est mentionné comme présent.

- Pierre Larcher est né le 17 septembre 1707* fils naturel et légitime d'Estienne Larcher et Jeanne Partage, parrain Pierre Morlan et marraine Françoise Bernede. Ils n'ont pas signé.

Dans le contrat de mariage de François Larché né en 1724, il est mentionné comme présent.

- Jean Larcher est né le 1^{er} octobre 1712* fils naturel et légitime de Estienne Larcher et Jeanne Partage. Il a été baptisé le 5 octobre 1712. Le parrain est Jean Gruessaute et la marraine est Marie Partage (pas de signature)

2. Catherine DAUSA(N)

Je ne suis pas parvenu à trouver l'acte de naissance de Catherine Dausan. Le registre à la Mairie de Captieux est très fragile, la secrétaire n'a pas voulu me laisser le feuilleter.

Elle est la fille de Jean Dausan et Jeanne Gourgues qui se sont mariés à Captieux le 16 février 1691 (acte mairie).

On apprend à la lecture de son contrat de mariage avec Estienne que son parrain est Gaillard Ducos et sa marraine Catherine Sourbet.

Elle est la marraine de Catherine Larché, fille de Jean Larché et Catherine Duvignau, née en 25 septembre 1720 (acte mairie).

3. Leur mariage, leurs enfants

a) Leur contrat de mariage

Estienne Larché et Catherine Dausan ont souscrit un contrat de mariage devant le notaire royal Roumazelles le 30 mars 1713 à Captieux³¹.

Etaient présents lors du contrat :

- les futurs époux : Estiennes Larchey fils naturel et légitime de feu Esteben de Larchey et de Jeanne de Paratge, il est laboureur de la paroisse de Bernos, quartier

³¹ AD 33 – 3 E 46678

de Lagranville juridiction de Captieux, et Catherine Dauzan fille naturelle et légitime de Jean Dauzan dit Jeanton et de feu Jeanne de Gourgues, Catherine est habitante de Captieux.

- L'époux est assisté de sa mère, Jean Larché (son oncle), Janton Gruessaute et de Jean Branens
- L'épouse est assistée de son père, de Bernard et Marguerite de Gourgues, Jean Dauzan, ses oncles et tantes, de Pierre Mamizan son cousin, Gaillard Ducos son parrain et de Catherine Sourbet sa marraine, de Jeanticq Bordesoulles et de Jeanne de "... " ses cousins et cousines.

b) Leur mariage

Ils se sont mariés le 08 juin 1713 à Bernos, paroisse Notre-Dame*. Etaient présents Jean Dauzan, Raymond Boudey et Pierre Mamizan qui n'ont pas signé.

c) Pour rappel, ils ont 6 enfants nés à Bernos

- Martine née le 20 mars 1721,
- François Larché né le 30 avril 1724
- Marguerite née le 22 août 1729
- Catherine née le 12 janvier 1732,
- Jean né le 22 mars 1734,
- Marie née le 7 mars 1737,

☒ ☒ ☒

Je continue l'ascendance avec Esteben Larché.

E. Esteben LARCHE et Jeanne (de) PARATGE

1. Esteben LARCHE et Jeanne PARATGE

Je n'ai trouvé aucun acte de naissance à la Mairie de Bernos.

Esteben Larché est décédé avant 1713 car dans le contrat de mariage de son fils Estienne, il est précisé "feu" et Jeanne Paratge était en vie. Aucun acte trouvé.

2. Leurs enfants

Estienne né en le 8 avril 1695

Jean est né le 31 janvier 1698

Pierre est né le 17 septembre 1707

Jean est né le 1^{er} octobre 1712

✧ ✧ ✧

Malheureusement à ce jour, je ne peux remonter plus haut la généalogie d'Esteben Larché ou de Jeanne Paratge.

✧ ✧ ✧

VI. LE NOM ET LES PRENOMS

A. "LARCHE" prononciation Larché

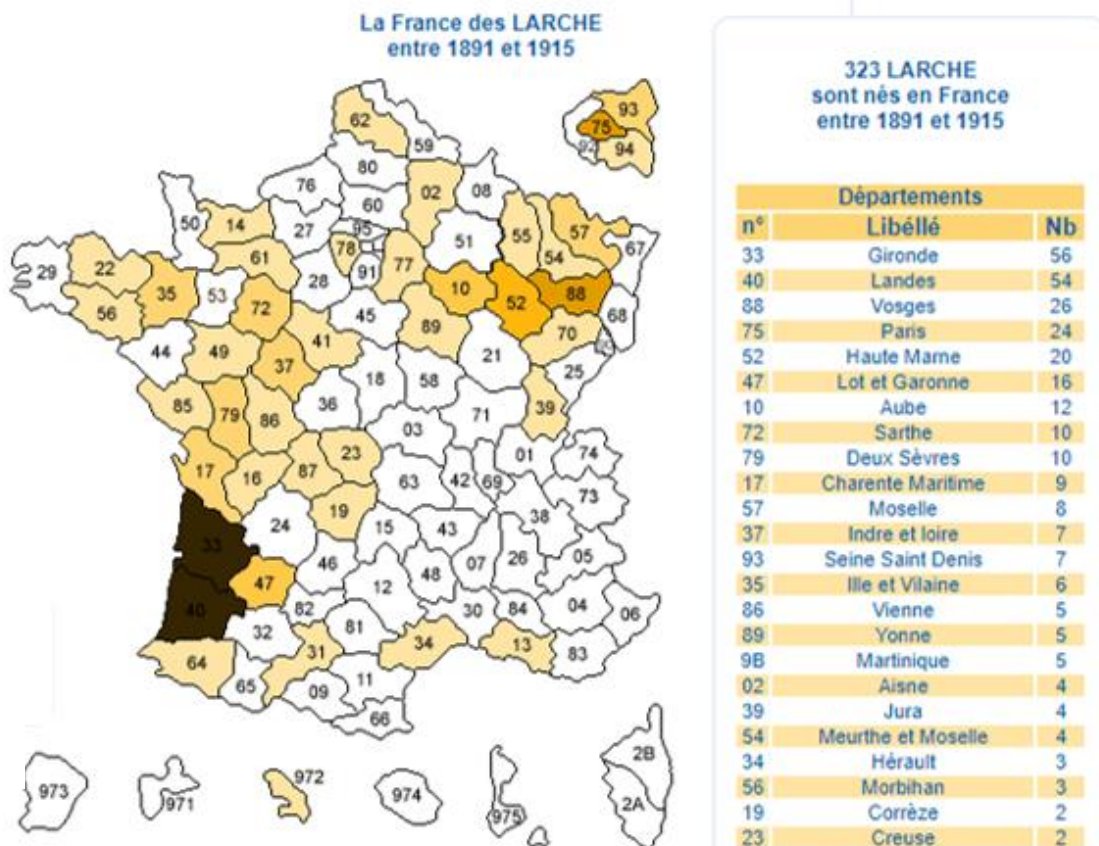
Origine : "Larché" représente la forme agglutinée de l'arché qui désigne entre autre le fabricant d'arcs, ou l'utilisateur de l'arc l'archer.

D'après le *Dictionnaire de L'Académie française, 4th Edition (1762)*, l'archer est un homme de guerre, un combattant avec arc.

Il peut aussi représenter l'arche, issu de "arca" coffre.

Les variantes de ce patronyme sont Larcher, Larchet ou Larchey.

Dans la carte de France ci-après, "Larché" est un nom de famille très peu présent dans le nord, et la Gironde et les Landes sont les deux départements les plus représentatifs.



<http://www.geopatryme.com/cgi-bin/carte/nomcarte.cgi?numero=0044850&periode=1>

1

B. Les prénoms retrouvés dans ce mémoire

Jusqu'aux registres de l'état civil, nous avons pu remarquer que la coutume de donner le prénom d'un enfant celui du parrain ou de la marraine était respectée.

A première vue, même si je n'ai pas le nom de tous les époux ou épouses des frères ou sœurs, les parrains et marraines étaient ou bien les grands-parents ou bien les oncles et tantes.

N'ayant pu consulter les archives diocésaines, je ne peux dire si cet usage a été respecté par la suite, mais à la vue des prénoms donnés "Pierre", "Jean", "Barthélémy", "Marie", "Jeanne", je pense que cela a duré au moins jusqu'au mariage de Pierre Larché et Jeanne Bouic en 1892. Pour les enfants de ses derniers, "Jean" et "Pierre" sont des prénoms traditionnels rencontrés sans cesse dans cette généalogie, par contre "Emilie" et "René" sortent des "habitudes".

✧ ✧ ✧

VII. BILAN DES DIFFICULTES RENCONTREES

J'ai rencontré les premières réelles difficultés sur le couple "Pierre Larché et Marguerite Mirambet" et plus particulièrement sur leur naissance, soit vers 1750. Etant bloqué j'ai constitué la chair du squelette pour leurs descendants. Après avoir trouvé la naissance de Pierre Larché, j'ai pu remonter jusqu'au 17^{ème} siècle. Par contre la naissance de Marguerite Mirambet reste en suspend.

Au début je n'avais pas la bonne méthodologie, j'ai donc consulté plusieurs fois des actes ou registres numérisés. Mais rapidement je me suis rendu compte que les conseils de Monsieur Cosson de noter tous les actes susceptibles d'être intéressant étaient fondés !

Difficultés techniques :

- Archives fermées pour épidémie de coronavirus, impossibilité de se déplacer dans les mairies.
- Accès aux archives départementales de Gironde : à la réouverture soit le 3 juin, visite sur rendez-vous (10 personnes par jour donc rendez-vous sous 4-5 jours) avec communication des cotes des documents souhaités, pas de demande complémentaire possible sur place.

De plus le site internet des archives a été très perturbé du 12 juin au 16 juin.

- Archive numérisées qu'à partir de 1737 ou plus tard pour l'essentiel des communes consultées.
- Mauvais classement dans les numérisations, exemple commune de Captieux où l'on passe de 1744 à 1776 puis 1779, puis 1777-1778 puis 1775, 1772 à 1774 puis 1780 -1781 et enfin 1745 et 1746. De 1747 à 1771 : aucune archive numérisée.
- Pas de recensement de 1826 à 1886 donc difficile de trouver les professions, l'évolution des éventuels lieux d'habitation, la vérification de la composition de la famille.... cela pour l'ensemble des communes susceptibles de m'intéresser (voir pour toutes les communes de la Gironde) ; d'après les AD ces documents sont peut-être perdues!!

- Visites dans les mairies : Mairie de Captieux, la secrétaire n'a pas voulu me laisser feuilleter le registre partant de 1692 pour trouver la naissance de Catherine Dausan, ni chercher à ma place car je n'avais pas de date. Le registre contenant le mariage étant en meilleur état, j'ai pu le consulter, mais 1691 clôturer le registre.
- Beaucoup d'ancêtres étant métayer, j'ai cherché dans les tables disponibles sur le site des archives départementales de la Gironde, mais je n'ai trouvé qu'un seul bail susceptible de convenir. Après consultation aux AD de l'acte notarié qui concerné Pierre Larché en 1810 pour une métairie à Escaudes, il s'agit de Pierre Larché époux de Marie Lalanne, hors en 1810 Pierre Larché né en 1751 est l'époux de Marguerite Mirambet.
- Actes notariés manquants, à la vue de la numérotation établie par le notaire.
- L'utilisation du cadastre est complexe par le renvoi à divers folios pour une même propriété.
- Après les recherches dans les dossiers hypothèques, j'ai trouvé des homonymes mais aucune correspondance avec mes ancêtres présents dans l'arbre généalogique. Sur aucun acte, je n'ai vu la notion de "propriétaire".

☒ ☒ ☒

VIII. CONCLUSION

Bernard Larché et Marguerite Lagardère n'ont sans doute jamais imaginé qu'un lointain descendant retracerait un bout de leur histoire et de celle de leurs familles. La généalogie est l'outil indispensable au devoir de Mémoire.

J'ai pu observer une réelle endogamie et homogamie dans cette branche familiale.

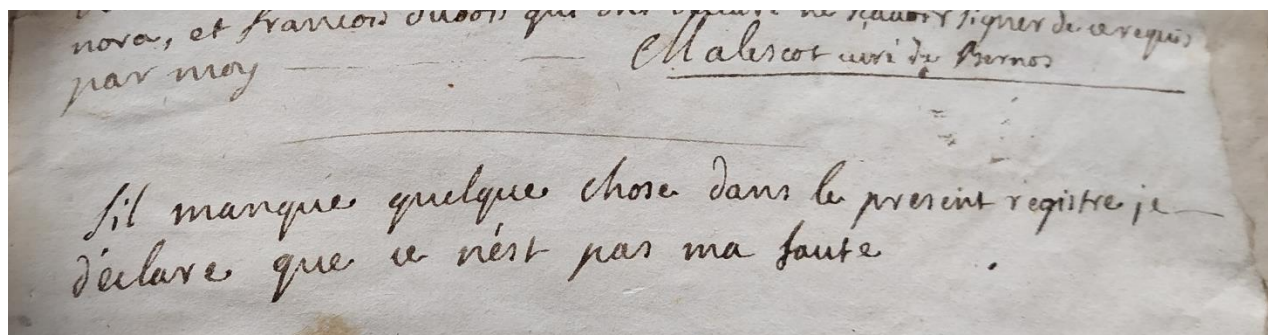
J'ai pris beaucoup de plaisir à accomplir ce mémoire qui est inachevé, car j'espère trouver des réponses aux points d'interrogation encore présents. Ne pas trouver un acte est frustrant, mais il faut persévérer. Je n'imaginai pas que les contrats de mariage pouvaient être quasi systématiques mais surtout qu'ils étaient une mine d'informations lorsqu'on les trouve !

Même si la généalogie est chronophage, elle est passionnante !

Les tables décennales mises en place après la révolution sont certes un gain de temps indéniable et facilite les recherches lorsqu'on ne sait pas dans quelle commune chercher, mais j'ai pris plaisir à lire les registres BMS, car en lisant chaque acte, ils permettent de mieux s'imprégner de la vie d'un village. Et même si l'étude ne porte que sur une branche, au fil des lectures, je n'ai pas pu m'empêcher de penser : " c'est le même nom de famille que tel parrain ou témoin, peut-être est-ce quelqu'un de sa famille ?" ou bien encore "c'est le notaire qui est décédé !" ou bien le curé !

La numérisation est une aide merveilleuse, et un gain de temps indéniable, cependant feuilleter les registres d'époque, toucher le papier, m'a davantage fait voyager dans le temps.

Et lors d'une consultation d'un registre BMS à la Mairie de Bernos, j'ai trouvé cette annotation du curé de Bernos Malescot à la fin du registre, et je la partage avec vous :



Transcription :

S'il manque quelque chose dans le présent registre je déclare que ce n'est pas ma faute.

IX. RELEVÉ DES SOURCES

Internet

- <http://www.stmicheldecastelnau.fr/z/site.php?act=1> 1 informations sur la commune et particulièrement le château. Consulté le 16 mai 2020
- <https://archive.org/details/laguienneanglais00drouuoft/page/n4/mode/1up> Léon Drouyn
- <https://www.captieux.fr/Histoire-et-Patrimoine> Consulté le 16 mai 2020
- <http://dijon1900.blogspot.com/2015/11/1914-1918-les-hopitaux-militaires-dijon.html> consulté le 02 juin 2020
- <http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/complementter.php?id=6021318> consulté le 3 juin 2020
- <http://www.geopatronyme.com/cdip/originenom/originedesnoms.htm> consulté le 10 mai 2020

Bibliographie

- *La Guienne anglaise : histoire et description des villes fortifiées* de Léo Drouyn - 1865
- *126^{ème} Régiment d'infanterie – Historique de sa formation jusqu'à 1919* de BRIVE IMPRIMERIE DE " LA REPUBLIQUE" – 1920
https://argonnaute.parisnante.fr/medias/customer_3/archives/histo_rgt2_pdf/BDIC_O_015052.pdf

ANNEXES

Annexe 1 : tableau centralisateur

En fond bleu	:	Les ancêtres de référence
En fond vert	:	les collatéraux
En fond orange	:	les parents du conjoint de base

Annexe 2 : Acte de naissance et baptême de Estienne Larché du 8 avril 1695

Annexe 3 : Acte naissance de Pierre Larché du 11 décembre 1751

Annexe 4 : Acte décès de Jean Emile Larché du 27 mai 1915

Annexe 5 : Contrat de mariage entre Bernard Larché et Marguerite Lagardère

Annexe 6 : Acte de mariage de Bernard Larché et Marguerite Lagardère
du 20 mars 1833

ANNEXE 1

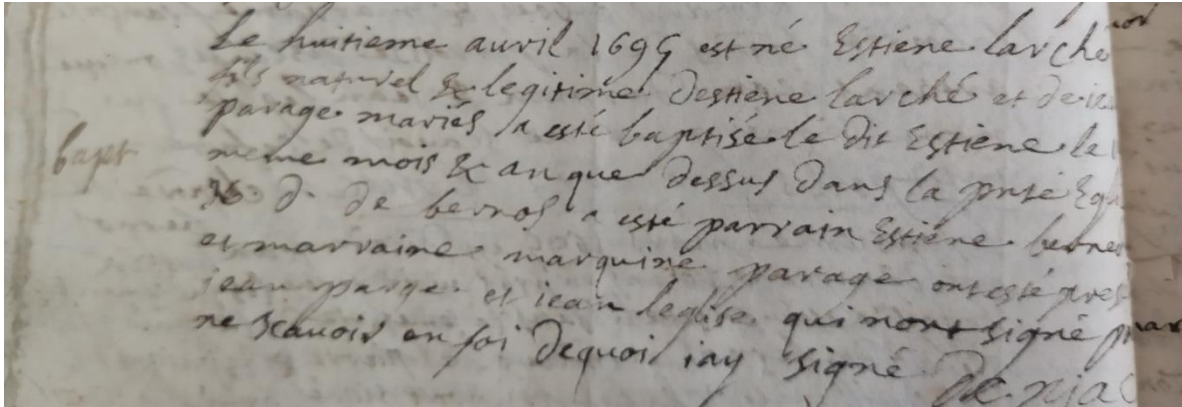
NOM - PRENOM	NAISSANCE/BAPTÊME	MARIAGE	DÉCÈS/SÉPULTURE
LARCHÉ Jean (1894-1915)	Livret famille + AD33 4 E 16838 p.2/17	/	AD33 4 E 23477 p.29/70
LARCHÉ René (1912-1974)	Livret de famille + Acte	/	Acte mairie Grignols
LARCHÉ Pierre "Arnaud" (1910-?)	Livret de famille + Acte	/	?
LARCHÉ Emilie (1908-1992)	Livret famille + Acte St-Michel-de-Castelnaud	/	Acte décès familial
LARCHÉ Pierre (1869-1930)	AD33 4 E 17088 p.2/13	Livret de famille + AD33 4 E 17323/12 p.6/8	Acte mairie Goulade
LARCHÉ Arnaud (1877-?)	AD33 4 E 17321/17 p.2/8	/	/
LARCHÉ Anne (1873-?)	AD33 4 E 17321/13 p.4/7	AD33 4 E 17324/4 p.6/0	/
BOUIC Jeanne (1875- ?)	AD33 4 E 18760 p.5/6	Livret de famille + AD33 4 E 17323/12 p.6/8	Livret de famille
BOUIC Jean (1880-1964)	AD33 4 E 18760 p.4/6	/	/
BOUIC Jean (1878-1912)	AD33 4 E 18760 p.3/5	/	/
BOUIC Jeanne (1876-1960)	AD33 4 E 18760 p.6/7	/	/
BOUIC Jean (1852-?)	AD33 4 E 12172 p.8/12	AD33 4 E 7510 p.3/5	/
LABBE Jeanne (1853-?)	AD33 4 E 13265 p.3/5	AD33 4 E 7510 p.3/5	/
LARCHÉ Jean (1837-1890)	AD33 4 E 12170 p.6/11	AD47 4 E 10 8 p.75/176	AD33 4 E 17325/10 p.3/5
LARCHÉ Arnaud (1844-?)	AD33 4 E 12171 p.8/11	/	/
LARCHÉ Jean (1841-1908)	AD33 4 E 12171 p.4/7	/	AD33 4 E 19729 p.6/11
LARCHÉ Pierre (1836-?)	AD33 4 E 12170 p.2/11	/	/
LARCHÉ Jeanne (1834-?)	AD33 4 E 12170 p.5/9	/	/
AUBA Catherine (1846-1922)	AD33 4 E 13264 p.2/5	AD47 4 E 10 8 p.75/176	Acte mairie Lerm-et-Musset
AUBA Marie (1850-?)	AD33 4 E 6614 p.4/9	/	/
AUBA Barthélémy (1843-1863)	AD33 4 E 6614 p.5/6	/	AD47 4 E 10 8 p.100/176
AUBA Raymond (1840-1850)	AD33 4 E 6613 p.2/6	/	AD33 4 E 6628 p.3/7
AUBA Marie (1838-?)	AD33 4 E 9124/8 p.8/11	/	/

AUBA Pierre (1815-1895)	AD33 4 E 7498 P.5/6	AD33 4 E 6619 P.5/8	AD47 4 E 230 12 p.106/172
LALANNE Jeanne (1816-1854)	AD47 4 E 209 3 p.46/274	AD33 4 E 6619 P.5/8	AD334 E 6629 p.8/9
LARCHÉ Bernard (1810-1845)	AD33 4 E 6921 p.4/13	AD33 4 E 12176 p.4/13	AD33 4 E 12185 p.4/7
LARCHÉ Barthélemy (1813-?)	AD33 4 E 6922 p.5/6	/	/
LARCHÉ Jean (1805-?)	AD33 E 6921 p.2/7	/	/
LARCHÉ Pierre (1802-1805)	AD33 4 E 3088 p.47/149	/	AD33 4 E 6931 p.6/6
LAGARDERE Marguerite (1814-1894)	AD33 4 E 12168 p.3/7	AD33 4 E 12176 p.4/13	AD33 4 E 16818 p.2/8
LAGARDERE Anne (1819-1847)	AD33 4 E 12168 p.7/11	AD33 4 E 12177 p.3/7	AD33 4 E 12185 p.4/15
LAGARDERE Jeanne (1811-1828)	AD33 4 E 12168 p.2/9	/	AD33 4 E 12183 p.3/4
LAGARDERE Jean (1811-?)	AD33 4 E 12168 p.2/9	/	/
LAGARDERE Jeanne (1809-?)	AD33 4 E 12167 p.2/8	/	/
LAGARDERE Marie (1807-1825)	/	/	AD33 4 E 12183 p.5/7
LAGARDERE Jean (1806-1811)	AD33 4 E 12167 p.7/10	/	AD33 4 E 12182 p.5/7
LAGARDERE Arnaud (1776-1833)	AD40 4 E 169/1 p.251/339	AD33 4 E 12173 p.10/11	AD33 4 E 12184 p.5/9
LAVIGNE Jeanne (1786-1847)	AD33 4 E 3313 p.329/369	AD33 4 E 12173 p.10/11	AD33 4 E 12185 p.2/15
LARCHÉ François (1780-1844)	AD33 4 E 3087 p.72/129	AD33 4 E 3088 p.79/149	AD33 4 E 12185 p.3/7
LARCHÉ Marie (1789-1816)	AD33 4 E 3087 p.109/129	AD33 4 E 6926 p.4/8	AD33 4 E 6932 p.3/4
LARCHÉ Marguerite (1786-?)	AD33 4 E 3087 p.122/129	AD33 4 E 6925 p.3/4	/
LARCHÉ Jean (1785-?)	AD33 4 E 3087 p.100/129	/	/
LARCHÉ Pierre (1782-?)	AD33 4 E 3087 p.84/129	/	/
LARCHÉ Jeanne (1778-?)	AD33 4 E 3087 p.63/129	/	/
LARCHÉ Marie (1776-?)	AD33 4 E 3087 p.53/129	/	/
LARCHÉ Marguerite (1774-?)	AD33 4 E 3087 p.30/129	/	/
CAMEDESCASSE Jeanne (1777-1815)	AD33 4 E 3353 p.17/141	AD33 4 E 3088 p.79/149	AD33 4 E 6932 p.4/5
CAMEDESCASSE Jeanne (1785-1785)	AD33 E DEPOT 7690 p.105/162	/	AD33 E DEPOT 7690 p.105/162
CAMEDESCASSE Etienne (1783-1784)	AD33 E DEPOT 7690 p.93/162	/	AD33 E DEPOT 7690 p.101/162

CAMEDESCASSE Jean (1780-1783)	AD33 E DEPOT 7690 p.75/162	/	AD33 E DEPOT 7690 p.95/162
CAMEDESCASSE Pierre (?-?)	/	AD33 E DEPOT 7690 p.14/162	/
LACAMPAGNE Jeanne (?-1790)	/	AD33 E DEPOT 7690 p.14/162	AD33 E DEPOT 7690 p.133/162
LARCHÉ Pierre (1751-1812)	AD33 4 E 1795 p.94/142	AD33 4 E 3087 p.19/129	AD33 4 E 6932 p.2/5
LARCHÉ Pierre (1761-	AD33 4 E 1795 p.42/170	/	/
LARCHÉ Anne (1756-?)	AD33 4 E 1795 p.136/142		
LARCHÉ Marie (1748-?)	AD33 4 E 1795 p.73/142	/	/
LARCHÉ Catherine (1745-?)	AD33 4 E 1795 p.60/142	/	/
LARCHÉ Estienne (1743-?)	AD33 4 E 1795 p.51/142	/	/
MIRAMBET Marguerite (?-1814)	/	AD33 4 E 3087 p.19/129	AD33 4 E 6932 p.5/6
MIRAMBET Pierre (?-?)	/	/	/
LAPRIE Marie (?-?)	/	/	/
LARCHÉ François (1724-?)	Acte Mairie Bernos-Beaulac (33)	AD33 4 E 1795 p.40/142	/
LARCHÉ Marie (1737-?)	Acte Mairie Bernos-Beaulac (33)	/	/
LARCHÉ Jean (1734-?)	Acte Mairie Bernos-Beaulac (33)	(témoin) AD33 4 E 3087 p.19/129	/
LARCHÉ Catherine (1732-?)	Acte Mairie Bernos-Beaulac (33)	/	/
LARCHÉ Marguerite (1729-?)	Acte Mairie Bernos-Beaulac (33)	/	/
LARCHÉ Martine (1721-?)	Acte Mairie Bernos-Beaulac (33)	/	/
LABOYRIE Marie Jeanne (?-?)	/	AD33 4 E 1795 p.40/142	AD33 4 E 1797 p.45/187
LABOYRIE Marie (1735-?)	AD33 E DEPOT 7688 p.28/111	/	
LABOYRIE Jeanne (1732-?)	AD33 E DEPOT 7688 p.10/111	/	
LABOYRIE Jeanne (1729-?)	AD33 E DEPOT 7687 p.55/98	/	
LABOYRIE Arnaud (1726-1727)	AD33 E DEPOT 7687 p.35/98	/	AD33 E DEPOT 7687 p.48/98
LABOYRIE Jean (1725-?)	AD33 E DEPOT 7687 p.95/98	/	
LABOYRIE Marie (1718-?)	AD33 E DEPOT 7687 p.68/98	/	
LABOYRIE Marie (1717-?)	AD33 E DEPOT 7687 p.30/98	/	

LABOYRIE Petronille (?-?)	présence contrat mariage Marie Laboyrie	/	/
LABOYRIE Barthélémi (?-?)	/	/	/
BRUSTAUD Catherinne (?-?)	/	/	/
LARCHÉ Estienne (1695-1756)	Acte Mairie Bernos-Beaulac (33)	Acte Mairie Bernos-Beaulac (33)	AD33 4 E 1795 p.135/142
LARCHÉ Jean (1712-?)	Acte Mairie Bernos-Beaulac (33)	/	/
LARCHÉ Pierre (1707-?)	Acte Mairie Bernos-Beaulac (33)	/	/
LARCHÉ Jean (1698-?)	Acte Mairie Bernos-Beaulac (33)	/	/
DAUSA "N" Catherine (?-?)	/	/	/
DAUSA "N" Jean "Janton" (?-?)	/	/	/
GOURGUES Jeanne (?-?)	/	/	/
LARCHÉ Estienne "Esteben" (?-?)	/	/	/
PARATGE de Jeanne (?-?)	/	/	/

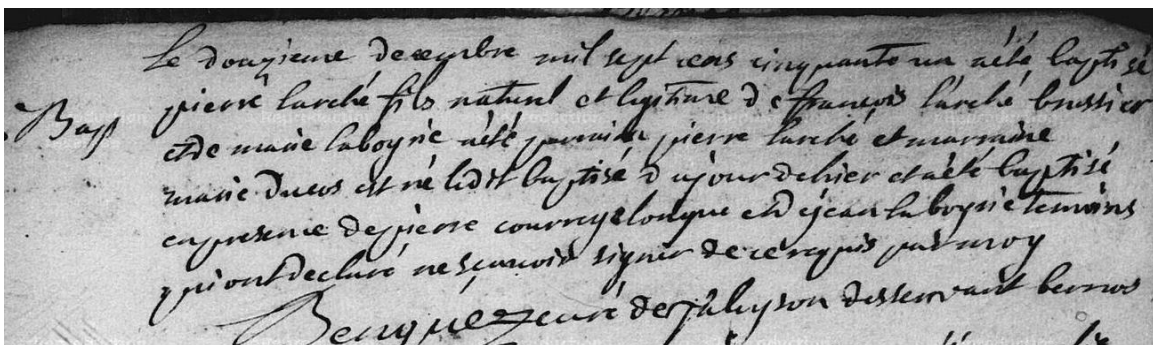
Annexe 2- Acte de naissance et baptême de Estienne Larché, le 8 avril 1695



Le huitième avril 1695 est né Estienne Larché
fils naturel et légitime d'Estienne Larché et de Jeanne
Parage mariés a esté baptisé le dit Estienne le 10 du
même mois et an que dessus dans la p(rése)nte Eglise
N.D. de Bernos a esté parrain Estienne Bernede
et marraine Marquine Parage ont esté présent
Jean parage et Jean Légise qui n'ont signé pour
ne scavoit en foi de quoi jay signé

De Niac

Annexe 3- Acte naissance de Pierre Larché le 11 décembre 1751



Le douzième decembre mil sept cens cinquante un a été baptisé
Pierre Larché fils naturel et légitime de François Larché brassier
et de Marie Laboyrie a été parrain pierre Larché et marraine
Marie Ducos est né ledit baptisé du jour de hier et a été baptisé
en présence de Pierre Courregelongue et Jean Laboyrie témoins
qui ont déclaré ne scavoit signer de ce requis par moy

Bengue Jean de Taleyson desservant Bernos

Annexe 4- Acte décès de Jean Emile Larché, le 27 mai 1915

Transcription

Le vingt sept mai mil neuf cent quinze,
à huit heures et demie du matin
Jean Emile Larché né à Grignols (Gironde)
le deux quinze mil huit cent quatre vingt quatre
soldat au 116^e régiment d'infanterie 3^e bataillon 9^e
Compagnie, classe 1914 recrutement de Bordeaux
est décédé matricule 1306 fils de Larché Pierre et de
Jeanne Bouc son épouse, célibataire, domicilié à

Dressé le Gualade (Gironde) est mil neuf cent quinze,
à dix heures du matin, sur la déclaration
de Amparo rue du Lycée, 3 ans,

Du 25^{g^{le}} 1915

N° 2

Décès

Dressé le vingt sept mai mil neuf
cent quinze à neuf heures et demie du matin
et de sur la déclaration de Emile Guillet ans,
quarante ans et Jean Bondet vingt huit
ans infirmiers domiciliés à Dijon
qui, lecture faite, ont signé avec Nous Pierre Marchandon
Adjoint au maire de la ville de Dijon (C. & B.)
et officier de l'Etat civil.

Larché Jean Emile

L'acte de décès ci-dessus a
été transcrit le vingt cinq novembre
mil neuf cent quinze et constaté selon
la loi par nous Juchère Jean, maire
de Gualade, remplissant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

Approuvé vingt mots
rayés nuls

Le Maire
Lubin



Le Maire
Lubin

Pour la transcription j'ai noté en bleu, les mots déjà dactylographié dans l'acte.

Transcription

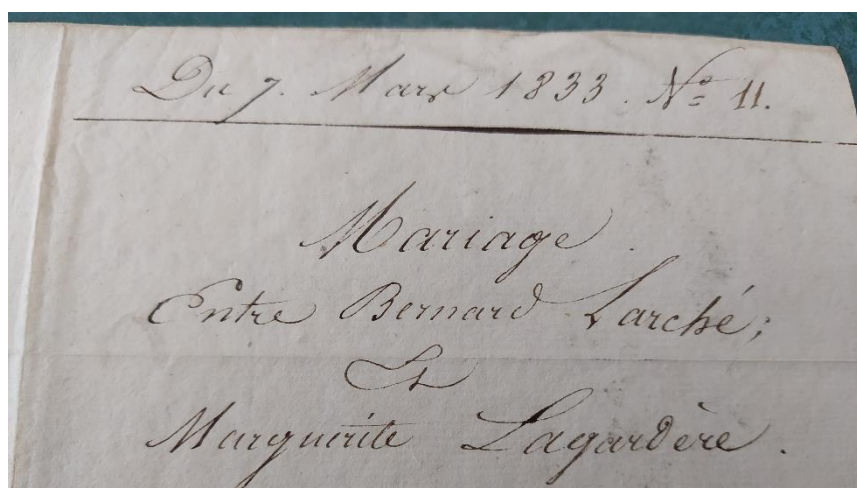
Le vingt-sept mai ~~mil neuf cent quinze~~
à huit heures ~~du~~ et demie du matin
Jean Emile Larché né à Grignols (Gironde)
le douze janvier mil huit cent quatre-vingt quatorze
soldat au 126° régiment d'infanterie 3° bataillon 9°
compagnie, classe 1914 recrutement de Bordeaux
~~est décédé~~ matricule 1306 fils de Larché Pierre et de
Jeanne Bouic son épouse, célibataire, domicilié à
~~Dressé le~~ Goulade (Gironde) ~~esnt~~ ~~mil neuf cent quinze~~
à décédé à l'~~heure du~~ hôpital, ~~sur la déclaration~~
~~de~~ temporaire rue du lycée, 3 ~~ans~~
N° 2 Dréssé le vingt-sept mai mil neuf
cent quinze à neuf heures et demie du matin
Décès ~~et de~~ sur la déclaration de Emile Guillet ~~ans~~
Larché Jean Emile quarante un ans et Jean Boudet vingt-huit
ans infirmiers domiciliés à Dijon
~~qui lecture faite ont signé avec Nous~~ Pierre Marchandon
Adjoint au maire de la ville de Dijon (Côte d'Or)
et officier de l'Etat civil.

L'acte de décès ci-dessus a
été transcrit le vingt-cinq novembre
mil neuf cent quinze et constaté selon
la loi par nous Suderie Jean, maire
de Goulade, remplissant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

Approuvé vingt mots
rayés nuls
Le Maire
Suderie

Le Maire
Suderie

Annexe 5- Contrat de mariage entre Bernard Larché et Marguerite Lagardère



Du 7 mars 1833 N° 11
Mariage
Entre Bernard Larché ;
Et
Marguerite Lagardère.

Le 7. Mars 1833.



Pardevant Pierre Duballin,
Notaire à la résidence de Puteaux, canton de
Captieux, Arrondissement de Paris, Département
de la Seine, soussigné;

Mariage.

ont comparu Bernard -

Larché, cultivateur, domicilié de la commune de
Saint-michel de Puteaux, lui de Jean Lestive fils
troisième et légitime, de François Larché, domicilié
de la commune d'Antiquerville, au canton de Bouvry et de
fille Teanne Lambecke, procédant comme majeur et
en outre avec le consentement de son père dont il
justifiera devant l'officier de l'état civil, D'une part,

Et Marguerite Lagardère
celle cultivateur, fille mineure et légitime de Annaïs
Lagardère et de Teanne Lavigne, domiciliée de la
ville commune de Saint-michel de Puteaux, avec son père
et mère, au lieu de mineurs, procédant avec le
consentement de ses deux père et mère ici présents,
D'autre part;

Lesquels sont convenus de
ce qui suit;

Désirant lesdits Bernard
Larché et Marguerite Lagardère s'unir en
mariage ils promettent se prendre réciproquement
pour époux dans les formes voulues par la loi.
Ils soumettent au régime dotal les effets

18-11

Mariage de Bernard Larché et Marguerite Lagardère le 7 Mars 1833 devant Monsieur Duballin Notaire Public à Puteaux. Les témoins sont Monsieur Lestive et Madame Lambecke. (Circulaire)

Pardevant Pierre Duballen,
Notaire à la référence de Castelnau canton de
Captieux, arrondissement de Bazas, département
de la Gironde soussigné,

ont comparu Bernard
Larché, cultivateur, domicilié de la commune de
Saint-Michel-de-Castelnau lieu de Jean d'Estève fils
troisième et légitime de François Larché domicilié
de la commune d'Artiguevielle au canton de Bazas et de
feue Jeanne Camescasse, procédant comme majeur et
en outre avec le consentement de son père dont il
justifiera devant l'officier de l'Etat civil, d'une part ;

Et Marguerite Lagardère
aussi cultivatrice, fille mineure et légitime de Arnaud
Lagardère et de Jeanne Lavigne domiciliés de la
dite commune de Saint-Michel-de-Castelnau avec ses père
et mère au lieu du Mineur, procédant avec le
consentement de ses dits père et mère ici présents,
D'autre part ;

Lesquels sont convenus de
ce qui suit ;

Désirant lesdits Bernard
Larché et Marguerite Lagardère s'unir en
mariage, ils promettent se prendre réciproquement
pour époux dans les formes voulues par la loi,
ils soumettent au régime dotal les effets

civils de leur futur mariage et renoncement au régime de la communauté légale. Et ainsi les futurs époux sont alliés par moitié en tous les acquêts qu'ils feront pendant leur union, afin de pouvoir disposer de sa moitié chacun à sa volonté.

En faveur du présent mariage et pour aider à en supporter les charges la future épouse se constitue comme lui appartenant en propre et provision d'un legs à elle fait par feu Guillaume Dubourg son parrain par son testament déclaré Enregistré, un lit composé de coite et traversin de

Remplis de plume
mêlée d'ore et
solaille

F. B.
Vigneau
= O. Druy =
J. M.

cestit commun au plumes, d'une couverture de toile rigée en laine, les rideaux, dorés et tout de toile ouvée, un liureul de toile etoupe d'choix avec et demi metriques et un coffre bois de pommier fini et fermant à clef, de tout demi use, lesquels est de la future épouse remettra au futur époux la veille de leurs noces, et sera censé reçu par lui par la célébration du mariage sans qu'il soit besoin d'acte justificatif.

En même faveur du présent mariage ledit arnaud Lagardère et Jeanne Lavigne, déclarent disposer en faveur de la future épouse leur fille a titre de préciput et hors part à leurs autres enfants de la quatrième partie de tous les biens meubles et immeubles qu'ils auront et d'abandonner au jour de leur décès.

Il demeure convenu que les futurs époux, habiteront la compagnie d'indépendance

civils de leur futur mariage et renoncent au régime de la communauté légale. Néanmoins les futurs époux seront assossés par moitié en tous les acquets qu'ils feront pendant leur union, afin de pouvoir disposer de sa moitié chacun à sa volonté.

En faveur du présent mariage et pour aider à en supporter les charges, la future épouse se constitue comme lui appartenant en propre et provenir d'un legs a elle fait par feu Guillaume Dubourg son parrain par son testament déclaré enregistré un lit composé de coite et traversin de coutil commun au plumier (+) d'une contrepointe de toile piquée en laine, les rideaux dos ciel et tour de toile ouvrée, un linceul de toile étoupe octroie à une et demi métrique et un coffre bois de pomier ferré et fermant à clef, le tout demi uzé, lesquels effets la future épouse remettra au futur époux la veille de leurs noces, et sera censé reçu par lui par la célébration du mariage sans qu'il soit besoin d'autre quittance.

+ remplis de plumes
mélangée d'oye et
volaille

J.B
Vigneau
P. Duballen

En même faveur du présent mariage, lesdits Arnaud Lagardère et Jeanne Lavigne déclarent disposer en faveur de la future épouse, leur fille, à titre de préciput et hors part à leurs autres enfants de la quatrième partie de tous les biens meubles et immeubles qu'ils auront et délaieront au jour de leur décès.

Il demeure convenu que les futurs époux habiteront la compagnie desdits

Sagardière et Lavigne conjoints & leur dommes
leurs joint .

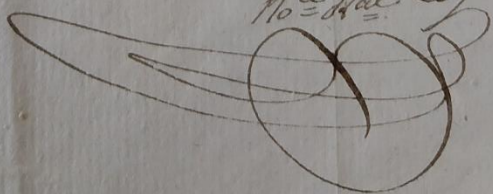
Setout ainsi convenu par les
Parties qui nous en ont requis acte que leur avons
octroyé .

fait, Faité et lu aux parties
a cartelnau en l'étude, Le Sept Mars Dix
huit cent trente trois, en présence de Monsieur
Jean Bachelot, maître de forge, domicilié de ladite
commune de saint-michel de cartelnau et de Jean
Signeau, sabotier, domicilié de celle de Gouadade, tous les
gours ce requis. Lesquels ont signé avec nous
notaire, nous les parties qui sur notre interprétation
ont déclaré refuser .

J. Bachelot

Vignoble

= S. Duballen =
No. 10. 10. 10.



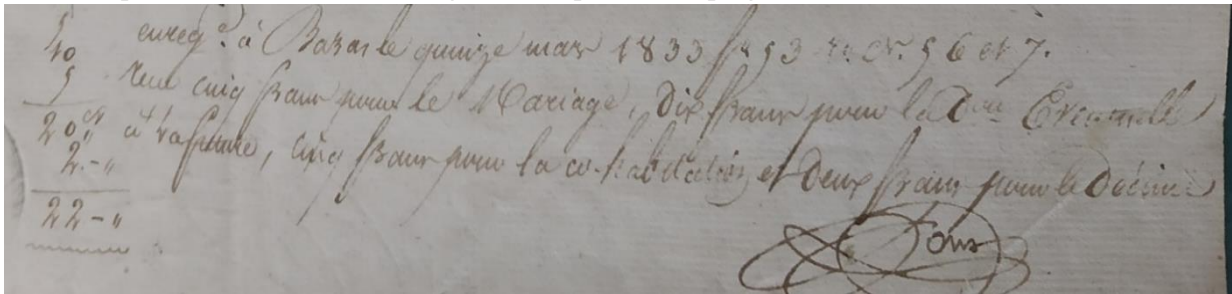
Lagardère et Lavigne conjoints et leur donneront leurs foins.

Le tout ainsi convenu par les parties qui nous en ont requis acte que leur avons octroyé.

fait, passé et lu aux parties à Castelnau en l'étude, le sept mars dix huit cent trente-trois, en présence de Monsieur Jean Bachelot, maître de forge, domicilié de ladite commune de Saint-Michel-de-Castelnau et de Jean Vigneau, sabotier, domicilié de celle de Goualade, témoins pour ce requis, lesquels ont signé avec nous notaire, non les parties qui sur notre interpellation ont déclaré ne savoir.

Bachelot Vigneau
P. Duballen

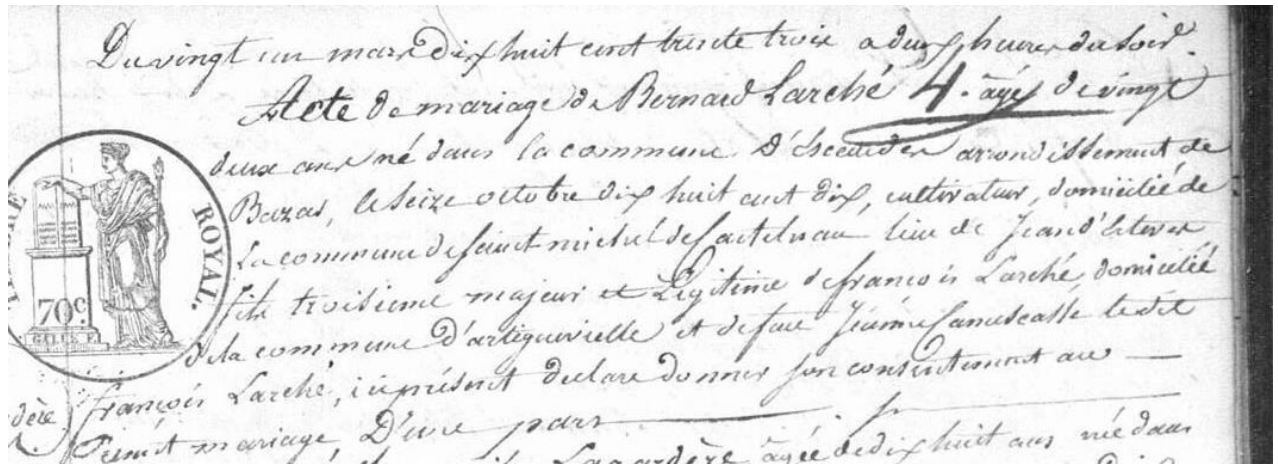
Transcription de la note en marge sur la première page



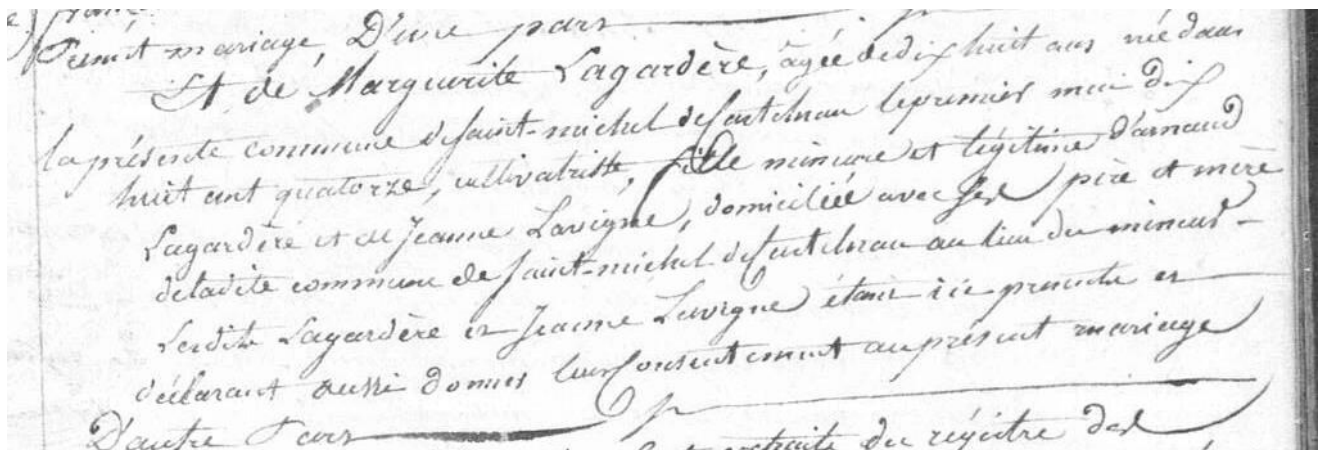
Enreg. à Bazas le quinze mars 1833 pag(es) 3 4 et 5 6 et 7.
Reçu cinq francs pour le mariage, dix francs pour la célébration
à sa future, cinq francs pour la célébration et deux francs pour le décime

Enreg(istrement) à Bazas le quinze mars 1833 pag(es) 3 4 et 5 6 et 7.
Reçu cinq francs pour le mariage, dix franc pour;
à sa future, cinq francs pour la célébration et deux francs pour le décime

Annexe 6 Acte de mariage de Bernard Larché et Marguerite Lagardère 20 mars 1833



Du vingt un mars dix-huit cent trente-trois a deux heures du soir
Acte de mariage de Bernard Larché 4 âgé de vingt
deux ans, né dans la commune d'Escaudes arrondissement de
Bazas, le seize octobre dix-huit cent dix, cultivateur, domicilié de
la commune de Saint-Michel-de-Castelnau, lieu de Jean d'Estève
fils troisième majeur et légitime de François Larché, domicilié
de la commune d'Artiguevielle et de feu Jeanne Camescasse ledit
père François Larché, ici présent déclare donner son consentement au
présent mariage, D'une part



Et de Marguerite Lagardère, âgée de dix-huit ans née, dans
la présente commune de Saint-Michel-de-Castelnau le premier mai dix
huit cent quatorze, cultivatrice, fille mineure et légitime d'Arnaud
Lagardère et de Jeanne Lavigne, domiciliée avec ses père et mère
de ladite commune de Saint-Michel-de-Castelnau au lieu du Mineur
lesdits Lagardère et Jeanne Lavigne étant ici présents et
déclarant aussi donner consentement au présent mariage
D'autre part,

D'autre part
 Les actes préliminaires sont extraits du registre des
 publications de mariage faites à la mairie de Cudos et à celle de Saint-
 Michel-de-Castelnau les Dix et dix-sept du présent mois sans
 qu'aucune opposition ait été faite au présent mariage. *P*
 Les actes de naissance des époux, de même que l'acte de
 décès de la mère de l'époux, nous ont été représentés le tout en bonne et
 due forme. *P*
 De tous lesdits actes et du chapitre six du code civil titre de

Les actes préliminaires sont extraits du registre des
 publications de mariage faites à la mairie de Cudos et à celle de Saint-
 Michel-de-Castelnau les dix et dix-sept du présent mois sans
 qu'aucune opposition ait été faite au présent mariage.
 Les actes de naissance des époux, de même que l'acte de
 décès de la mère de l'époux, nous ont été représentés le tout en bonne et
 due forme.

De tous lesdits actes et du chapitre six du code civil titre de
 mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux, il a été donné lecture
 par moi officier public de l'état civil aux termes de la loi.
 Et lesdits époux ont déclaré se prendre en mariage, l'un

De tous lesquels actes et du chapitre six du code civil titre de
 mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux, il a été donné lecture
 par moi officier public de l'état civil aux termes de la loi.

par moi officier public de l'état civil de ...
 Lesdits époux présents ont déclaré se prendre en mariage, l'un
 Marguerite Lagardère et l'autre Bernard Larché, en présence de Pierre
 Saugnac, niveleur en sable âgé de vingt-neuf ans, de Jean Laulan, mouleur
 en sable âgé de vingt-cinq ans, de Jean Vigneau, sabotier, âgé de cinquante ans
 et d'autre Jean Laulan, aussi niveleur en sable, âgé de vingt-quatre ans, ledit
 Vigneau domicilié de la commune de Goulade, les trois autres sus-nommés
 domiciliés de la présente commune de St-Michel-de-Castelnau arrondissement de
 Bazas, lesdits Vigneau et Saugnac ont signé avec moi. Après quoi
 moi Bernard Labet, adjoint du maire de la commune de Saint-Michel
 de-Castelnau faisant les fonctions d'officier public de l'état civil ait
 prononcé qu'au nom de la loi les époux sont unis en mariage. Lecture
 faite, lesdits Saugnac et Vigneau ont signé avec nous, ni les autres témoins
 ni les futurs ni leur père et mère qui ont déclaré ne savoir d... faire
 dument interpellés par nous.

Saugnac Vigneau

Lesdits époux présents ont déclaré se prendre en mariage, l'un
 Marguerite Lagardère et l'autre Bernard Larché, en présence de Pierre
 Saugnac, niveleur en sable âgé de vingt-neuf ans, de Jean Laulan, mouleur
 en sable âgé de vingt-cinq ans, de Jean Vigneau, sabotier, âgé de cinquante ans
 et d'autre Jean Laulan, aussi niveleur en sable, âgé de vingt-quatre ans, ledit
 Vigneau domicilié de la commune de Goulade, les trois autres sus-nommés
 domiciliés de la présente commune de St-Michel-de-Castelnau arrondissement de
 Bazas, lesdits Vigneau et Saugnac ont signé avec moi. Après quoi
 moi Bernard Labet, adjoint du maire de la commune de Saint-Michel
 de-Castelnau faisant les fonctions d'officier public de l'état civil ait
 prononcé qu'au nom de la loi les époux sont unis en mariage. Lecture
 faite, lesdits Saugnac et Vigneau ont signé avec nous, ni les autres témoins
 ni les futurs ni leur père et mère qui ont déclaré ne savoir d... faire
 dument interpellés par nous

Saugnac Vigneau